

N° 0911/F

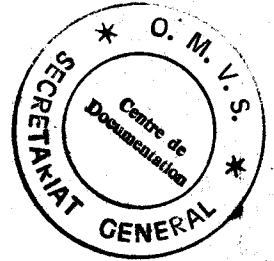
08835

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

**Direction des Etudes et
de la Programmation**



PROJET RAMS

**Mission d'Etudes et d'Evaluation
du Secteur Rural et des Ressources Humaines**

CHANGEMENTS SOCIAUX

MOUVEMENTS DE LA POPULATION ET

MIGRATIONS EN MAURITANIE

N° AS - 8 - 3



Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Cecchi and Company, Washington, D.C. 20036

Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019

Action Programs International, Santa Monica, California 90406



08835

S O M M A I R E

1980

PAGE

MOUVEMENTS DE POPULATION ET MIGRATIONS EN MAURITANIE 1

1 - LA DIMENSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE LA MOBILITE SPATIALE 3

1.1. La mobilité dans la population pastorale 3

1.2. La mobilité dans la population agricole 12

1.3. A l'origine des migrations maures : Islam et Commerce 17

1.3.1. Diffusion de l'Islam et migrations 17

1.3.2. Commerce et migrations 23

1.4. L'exportation de main-d'oeuvre et l'origine des migrations de travail 29

1.5. Migrations et constitution d'un espace national 46

2 - CONDITIONS, FACTEURS ET MOTIVATIONS DES MIGRATIONS ACTUELLES 48

2.1. Les conditions générales de l'exode rural 49

2.1.1. La "double dépendance" 51

2.1.2. Evolution de travail dépendant et "libération" de travail 56

2.4. Effet de politiques nationales sur les migrations 80

2.5. Circonstances et effets de la migration dans la société maure 95

2.6. Circonstance et effet de la migration dans les sociétés négro-africaines 110

2.6.1. Les migrations dans la société toucouleur 110

2.6.2. Les migrations dans la société soninke 118

3 - L'ORGANISATION DE LA MIGRATION 126

3.1. Le migrant et son milieu d'origine 128

3.2. Sédentarisation et migration 137

3.3. Migration et urbanisation dans le centre intermédiaire 151

3.4. Migration et axes de communication 157

3.5. Migration et fonction politique : l'attraction de Nouakchott 162

4 - MIGRATIONS ET URBANISATION 171

4.1. Conditions générales de l'implantation des migrants en ville 172

4.2. Migrations et urbanisation des populations maures 188

4.3. Migrations et urbanisation des populations négro-africaines 196

LISTE DE TABLEAUX

| | PAGE |
|--|------|
| Tab. 1 Indicateurs de l'évolution de la population et de la production - période coloniale | 30 |
| Tab. 2 Gains provenant de la migration (1958-59) | 36 |
| Tab. 3 Migration selon âge et catégorie sociale dans le Sud Mauritanien, 1955-58... | 40 |
| Tab. 4 Migration selon la Catégorie Sociale dans le Sud Mauritanien, 1971 | 41 |
| Tab. 5 Lieux de destination des migrants du Sud Mauritanien | 43 |
| Tab. 6 Répartition de la terre selon la catégorie sociale | 62 |
| Tab. 7 Evolution de Turn-over des ouvriers MIFERMA selon les catégories professionnelles | 76 |
| Tab. 8 Evolution de la répartition des ouvriers MIFERMA et SNIM selon la catégorie professionnelle | 77 |
| Tab. 9 Modification de l'habitat des tribus maures en 1972 | 83 |
| Tab. 10 Indices PIB-Population totale et PIB-population rurale | 91 |
| Tab. 11 Les investissements d'urbanisme | 94 |

MOUVEMENTS DE POPULATION ET MIGRATIONS EN MAURITANIE

Un des aspects majeurs du changement économique et social en Mauritanie est la forte mobilité de la population. Certes, de manière ancestrale, les différents groupes ethniques mauritaniens, pour des raisons qui tiennent à leur mode de vie, aux conditions géographiques et économiques, ont connu d'importants mouvements de population, présentant un mode d'organisation de l'espace

flexible et mouvant. Ceci est particulièrement vrai des groupes pastoraux et nomades, maures et peuls, ces derniers arrivés d'ailleurs relativement récemment dans l'espace national mauritanien. Leur mobilité est d'abord un trait de leur organisation économique et les rythmes plus ou moins réguliers de déplacements des troupeaux se prolongent souvent en mouvements, eux-mêmes plus ou moins définitifs, dictés par des considérations économiques (l'ouverture de nouveaux pâturages), politiques (la domination politique sur l'espace pastoral), ou idéologiques (tels la diffusion de l'Islam qui, dès le XI^{ème} siècle, contribue à justifier la descente vers le Sud des tribus berbères). A l'inverse, les capacités agricoles de la Vallée du Fleuve en ont fait un pôle d'attraction pour de nombreuses populations de cultivateurs; les revendications foncières, les conflits politiques et idéologiques ont souvent entraîné d'importants mouvements de population affluant ou refluant, se dispersant et se mêlant pour former le réseau complexe du peuplement actuel.

Durant la période coloniale et surtout depuis les vingt dernières années cette mobilité s'est cependant considérablement accentuée et a changé de nature. Les motivations apparaissent essentielle-

1. LA DIMENSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE LA MOBILITE SPATIALE

On tentera d'abord de repérer comment cette mobilité s'inscrit dans la culture des groupes ethniques mauritaniens, comment elle se traduit dans leur histoire. Il ne s'agit pas naturellement d'être exhaustif et de résumer ici les mouvements de population qui ont abouti à la constitution et à l'implantation actuelle de ces groupes. On se contentera d'évoquer les principaux changements qui interviennent durant la période coloniale. On tentera aussi d'apprécier la manière dont cette mobilité spatiale se représente et s'inscrit dans la culture, c'est-à-dire dans l'organisation particulière des traits de la structure économique, sociale et politique de chacun de ces groupes.

1.1. La mobilité dans les populations pastorales

Pour les pasteurs un certain degré de mobilité spatiale est rendu nécessaire du fait que le principe de cette production pastorale est que le troupeau lui-même se déplace à la recherche de sa nourriture. La transhumance lorsque le groupe reste fixe et que le troupeau se déplace sous la conduite de bergers, le nomadisme lorsque les populations animales et humaines se déplacent, ensemble rendent compte de cette nécessité. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les implications culturelles de ce mode de vie nomade au niveau des représentations et des pratiques de l'organisation spatiale.¹⁾ Les représentations et valeurs ainsi déterminées

1) Leroi-Gourhan, A., Le Geste et la Parole, Albin Michel, 1963, a plus particulièrement étudié cette organisation "rayonnante" de l'espace nomade qu'il oppose à l'espace "concentrique" des agriculteurs sédentaires.

petit bétail en priorité, camélidés ou bovins selon l'ampleur des précipitations.

Les conditions de cette mobilité pastorale sont restées les mêmes depuis la période précoloniale même si des difficultés conjoncturelles ont pu provoquer des perturbations plus ou moins durables, par exemple la prolongation des déplacements des éleveurs vers le Sud durant les périodes de sécheresse (c'est la situation qui résulte du déficit pluviométrique de 1979 dans la zone sahélienne orientale) ou la fermeture de certains pâturages pour des raisons d'insécurité ou de guerre (cela a été en partie le cas pour les éleveurs de camélidés durant les affrontements avec le POLISARIO). A l'inverse une série de pluies favorables dans les régions du Nord aux pâturages réputés (Tiris, ergs dunaires, etc.) peut entraîner une concentration provisoire de bétail sur ces pâturages (situation après les fortes pluies de décembre 1969 susceptible de se répéter après les pluies de décembre 1979 dans cette même zone).

Cependant la répartition spatiale des groupes a été fortement modifiée durant les dernières décennies et les mouvements des populations pastorales ont été très importants. Cela tient au fait que l'organisation territoriale (qui est la forme sociale que prend cette répartition spatiale) ne traduit pas seulement ces contraintes écologiques et économiques. Il nous faut dire quelques mots de la notion de territoire dans les populations pastorales maures et de son évolution durant la période coloniale pour comprendre la nature de ces mouvements de population.

Cette notion de territoire est particulièrement complexe dans la société précoloniale du fait de la superposition constante de droits d'usage et d'appropriation, du contrôle économique, juridique et politique.

cependant inscrits dans les droits sur l'eau puisée qui auraient été établis après la guerre de Shar Bebbâ qui marque la suprématie politique des hassan sur les tribus berbères. En fait, la hiérarchie des droits fonciers se marque surtout par les droits de protection assurant pour un usage des pâturages et qui avaient pour contrepartie le versement de redevances aux hassan, redevances versées collectivement par le groupe (ghafer) ou par chaque famille d'éleveurs (hurma). Les différents niveaux de droits d'usage sont ainsi coiffés au niveau politique: le contrôle politique du territoire est en dernier ressort le fondement de l'organisation territoriale; à l'inverse, la structure politique précoloniale ressort en partie de ce contrôle du territoire.

La nature politique de l'organisation territoriale apparaît plus particulièrement au niveau de l'émirat. L'émir bien qu'il n'ait aucun droit d'usage spécifique sur le sol, hors ce qui concerne son propre campement, ses palmeraies, l'accès au pâturage, s'identifie avec l'unité territoriale de l'émirat. L'Adrar est ainsi "le pays des Ethman" du nom de la famille émirale. Les manifestations concrètes de cette identification consistent en un certain pouvoir d'arbitrage en cas de conflit d'usage du sol (imposition d'amendes tiwaniñ par l'émir), la levée des redevances sur les caravanes qui traversent le pays, etc. L'unité territoriale de l'émirat dans sa dimension hiérarchique (pouvoir des hassan) se marque dans la nécessité pour les groupes extérieurs à l'émirat qui veulent avoir accès aux pâturages de verser des redevances provisoires (hurma tamajert) à certaines familles hassan ou à l'émirat pour assurer leur protection.

Cette analyse très simplifiée de la notion de territoire souligne donc sa nature essentiellement politique. Il faudrait aussi tenir compte de la nature des rapports de force et des si-

De même, les tribus zenaga (éleveurs dépendants) tendent à quitter les territoires qu'elles exploitaient traditionnellement dans le cadre de leur dépendance politique et économique, autant pour rechercher les pâturages les plus favorables au développement de leur élevage que pour fuir leurs anciens suzerains.

La rupture des cadres politiques de l'organisation territoriale se manifeste plus généralement par un mouvement des populations pastorales vers le Sud qui concerne pratiquement toutes les catégories d'éleveurs. Ce mouvement traduit deux processus très différents :

- La recherche des pâturages méridionaux plus riches et susceptibles de permettre des troupeaux plus importants, des densités humaines plus fortes. Cette quête sera d'autant plus nécessaire durant la période coloniale que l'orientation marchande de l'élevage et les besoins monétaires des éleveurs entraînent une forte augmentation de la production pastorale (voir paragraphe 2.1.). Elle aboutit à un glissement général des tribus vers le Sud.

- Ce mouvement traduit aussi les capacités d'expansion supérieures des éleveurs du Nord et prolonge des tendances séculaires. Les conditions écologiques et économiques de l'élevage chamelier dans le Nord entraînent des capacités d'expansion supérieures de ces sociétés pastorales.⁵⁾ La région du Tiris et du Zemmour a effectivement constitué une sorte de matrice géographique des mou-

5) Bonte, P.: "Pastoral production, territorial organization and kinship in Segmentary Lineage Societies", in : Social and Ecological Systems, ed. by P. Burnham and R.F. Allen, ASA, 18, Academic Press, London 1979, p. 203 - 204

marquée par un déplacement vers le Nord des pasteurs peuls, surtout installés auparavant sur la rive gauche du Fleuve Sénégal, qui remontent sans cesse vers le Nord à la recherche de nouveaux pâturages. Cette pénétration pastorale peule est de nature différente des migrations peules anciennes qui ont contribué au peuplement de la Vallée. Arrivés tardivement ces peuls n'ont qu'une implantation précaire parmi les populations pastorales et agro-pastorales qui les ont précédés. Ainsi Hervouet note que les Foulbe dieri infiltrés en petits groupes dans l'Aftout de Mbout après 1914 ont subi des pertes beaucoup plus importantes que les Foulbe walo depuis longtemps installés à proximité du fleuve Sénégal; par contre, les Foulabé (Foulbe) de Karakaro, qui ont implanté dans cette région qu'ils occupent depuis peu (vers 1940) une organisation villageoise très structurée, ont eux aussi beaucoup mieux résistés à la sécheresse. Quoi qu'il en soit, ce peuplement pastoral peul a pris dans certaines régions une importance considérable. Les peuls qui étaient moins de 3000 en 1908 au Guidimakha, dans l'Assaba et dans les zones avoisinantes, sont au nombre de 42 800 en 1972, presque aussi nombreux que les Maures dans ces régions.⁶⁾ Hervouet note par ailleurs que les migrations peules dans toute cette zone ont été favorisées par les migrations antérieures dans la société maure : les peuls ont occupé les pâturages et les terrains de culture qui n'étaient plus occupés par les Maures.

6) Hervouet, J.A., "Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse 1969 - 1974", in: Travaux et Documents de Géographie Tropicale, ed. par J. Gallais, Centre d'Etudes Géographie Tropicale, CNRS, Paris, 1971).

toriques, mais qui s'est pour l'essentiel regroupée au sein de la société toucouleur. La productivité supérieure de ces systèmes agricoles (d'autant que la culture annuelle du walo inondable est complétée par la culture pluviale des terres sablonneuses de dieri) a fait de cette région une zone de concentration relative de la population, d'expansion démographique et politique qui apparaît canalisée au 19ème siècle par des mouvements politico-religieux. On sait l'importance du Fouta Toro comme centre de vagues de migrations successives qui bouleversent politiquement et religieusement l'Afrique Occidentale, de l'époque du Tekrour (vers le XIème siècle) à celle de El Haj Umar. A cette époque nous sommes à la veille de la colonisation et l'importance de l'expansion démographique et des mouvements de population en provenance de la vallée peut être mieux appréciée :

"50 000 (toucouleurs) s'égrènent de Bakel jusqu'à Mopti par le Sahel de Nioro, 55 000 par le Boundou et les vallées du Sine, du Saloum et de la Gambie anglaise, tandis que 11 000 tiennent toujours la vieille base du commandeur des croyants à Dinguiraye, sur la marge orientale du Fouta-Dialou." 7)

Ce dynamisme politique se retrouve, à l'intérieur de la société toucouleur avec la constitution ancienne de structures politiques fortement hiérarchisées et centralisées. Il n'est pas de notre propos de reconstituer ici cette organisation politique sinon pour évoquer les conséquences qu'elle a eu sur l'histoire du peuplement et l'occupation du sol, en particulier l'occupation

7) Richard-Mollard, T., Afrique Occidentale française, Berger-Levrault, Paris, 1956, p. 102

premiers. De nombreux villages se créent alors sur la rive droite, souvent par fission de ceux installés sur la rive gauche. D'installation se fait sur les terres autrefois cultivées de l'autre côté du fleuve. A la recherche de terres nouvelles les cultivateurs toucouleurs remontent aussi le long des affluents ou déversoirs de la rive droite surtout là où se trouvent des terres de walo. C'est le cas dans la région du R'kiz; c'est surtout le cas le long des vallées du Gorgol qui pénètrent profondément à l'intérieur du pays, canalisant des eaux de l'Assaba et de l'Afollé. Leur progression est presque aussi importante que celle des Peuls, estimée à 6 000 environ en 1908, la population toucouleur est de 37 000 en 1972.

Cette occupation de terres nouvelles, en partie situées hors de l'aire d'influence toucouleur ancienne, modifie la situation foncière. Celle-ci a été surtout transformée par l'impact direct de la conquête coloniale sur le système politique toucouleur. La fonction d'almami est officiellement supprimée en 1891. Les familles des Electeurs et des notables qui ont participé à la résistance contre le colonisateur voient leurs domaines confisqués et sont souvent obligés à l'exil. Ces terres sont jointes aux terres bayti - biens de la communauté musulmane gérés par l'almami - et sont directement contrôlées et gérées par l'administration coloniale.

La nouvelle mobilité spatiale qui suit la colonisation traduit donc en partie les aspirations d'une petite paysannerie toucouleur demandeuse de terre (les besoins sont d'ailleurs les mêmes pour les autres groupes ethniques installés dans la vallée, en particulier pour les soninke qui s'installent eux aussi sur de nouvelles terres de culture). Elle va contribuer au développement de formes de plus en plus individualisées de propriété foncière

mière étape, ces migrations agricoles favorisent un certain développement de la production céréalière de la vallée qui, jusque aux années quarante, reste exportatrice de céréales.

1.3. A l'origine des migrations Maures : Islam et commerce

Nous avons d'abord examiné les traits de mobilité de la société Maure qui tiennent à son organisation économique et sociale, en particulier à la production pastorale et au mode de vie nomade. Cette mobilité et l'établissement de courants migratoires tiennent aussi à deux fonctions que les conditions historiques ont contribué à développer dans la société Maure :

- La fonction religieuse : La Mauritanie, le Sahara Occidental, ont constitué une zone privilégiée de diffusion de l'Islam vers l'Afrique au Sud du Sahara.

- La fonction commerciale : Dans cette même région, les deux fonctions sont d'ailleurs étroitement liées dans la mesure où l'Islam s'est diffusé le long des routes commerciales. La région est un axe caravanier important depuis le Moyen Age entre le Maghreb et l'Afrique Noire.

1.3.1. Diffusion de l'Islam et migrations

On devra être très bref sur cette question pourtant essentielle pour comprendre l'évolution historique de la société Maure et de la Mauritanie dans son ensemble. Dans notre perspective, c'est surtout un aspect de l'Islam Maure qui nous intéresse plus particulièrement : l'organisation en confrèrerie (tariga) fortement

adhèrent à la confrérie en recevant le wird, l'investiture de son chef, et qui suivent de ce fait un certain nombre de règles distinctives de la confrérie (par exemple lors de la prière). Le pouvoir du chef de la confrérie peut être délégué à des Khalifa ou à des mugaddem qui le représentent en particulier lorsque la confrérie a une extension géographique importante.

La confrérie n'est pas exclusivement un mode d'organisation religieuse, elle a aussi des fonctions politiques et économiques très importantes. Elle présente de ce point de vue une certaine souplesse qui explique son adaptation aux conditions nouvelles créées par le colonialisme et la fonction qu'elle continue de remplir de nos jours. Avant la colonisation la confrérie se développe en suivant un modèle d'organisation tribale, lignagère et segmentaire. C'est le cas des Kunta qui constituent sans doute de nos jours la plus importante tribu saharienne; c'est le cas des Awled Ibiri, la tribu des sidiyya, des Ahel Sidi Mahmud, etc. De ce point de vue l'organisation confrérique apparaît comme un instrument de mobilité géographique et sociale. Autour des shaykh se regroupent des individus de toute origine, des lignages hassan éliminés du pouvoir politique et faisant la towba (renonçant à leur statut guerrier), dépendants isolés ou en groupes fuyant la domination de leurs anciens suzerains, groupes refoulés de leurs pâturages, etc. Ces tribus ont généralement un dynamisme démographique et politique très important. Elles constituent les forces sociales sur lesquelles s'appuient ces shaykh pour intervenir dans la vie politique (tel shaykh sidiyya intervenant dans la nomination des emirs de Trarza). Après la conquête coloniale les confréries empruntent plus rarement le modèle tribal mais continuent à être ces lieux de rassemblement et à représenter une force de mobilisation économique et politique conséquente (c'est le cas

Fadel jusqu'au Sénégal où Shaykh Saad Bu contribue à étendre l'islamisation du pays). C'est encore au 19^{ème} siècle que se diffuse en Mauritanie d'abord, puis en Afrique Noire, la tijaniyya qui va rapidement en plusieurs confréries. Ces initiateurs en sont les Idaw'ali originaires de Chingetti, grands transporteurs caravaniers qui s'étaient disséminés au Tagant puis au Trarza. Le premier shaykh en fut Muhammed Hafed ul Muktar. L'expansion de cette confrérie, plus dynamique et plus belliqueuse, canalisant parfois l'esprit de résistance à la colonisation (dans le cas de El Haj Umar à la fin du 19^{ème} siècle puis avec shaykh Hamallah à Nioro ou le Soninke Yacuba Silla, son disciple, à Kaédi) se fit d'abord aux dépens de la qadiriyya avant de s'implanter dans des populations nouvellement islamisées.

Le simple exposé de ce dynamisme politique permet de mieux comprendre les mouvements de population qu'ils ont déterminés et qu'ils continuent à déterminer de nos jours. Le prosélytisme des shaykh ou de leurs Khalifa les amène toujours sur de nouvelles routes à la recherche de nouveaux disciples. L'affiliation des talamid les jette aussi sur les routes soit qu'ils tentent de se rapprocher du shaykh soit que celui-ci lui-même les engage à ouvrir de nouveaux pâturages, à exploiter de nouvelles terres, pratiques qu'ont systématiquement développées les mourides pour défricher de nouvelles terres arachidières. Cette nécessité de mobilité s'exprime dans le concept de siyāha, quête mystique et matérielle de la connaissance et de la propagation de l'Islam. Ce n'est pas par hasard qu'est attribué à Sidi Ahmed el Bakkay, l'un des premiers grands leaders de confrérie, cette déclaration célèbre : la nécessité de "faire la siyāha sans s'installer jamais dans un endroit sédentaire ou peuplé," de fuir le monde mais aussi de le

économique et politique locale qui permettra à son tour à d'autres migrants, en particulier aux commerçants, de s'installer hors de leurs frontières et d'y prospérer dans une certaine sécurité. Ils sont donc un aspect très important de la constitution d'une diaspora Maure qui s'est progressivement étendue à toute l'Afrique Occidentale. A une moindre échelle, ce processus s'est répété dans d'autres ethnies mauritaniennes: pour ne prendre qu'un exemple, la présence importante des Soninke en Côte d'Ivoire et la fonction commerciale qu'ils y détiennent, a reçu une impulsion décisive avec la déportation de Yacuba Silla dans ce pays par l'administration coloniale après les affaires hamallistes puis par son installation définitive. On retrouve au point de départ de ce paragraphe la relation entre Islam et commerce que nous avons souligné au départ et sur laquelle nous allons maintenant revenir.

1.3.2. Commerce et migrations

Ces tendances historiques de l'évolution du commerce dans la société maure seront plus longuement analysées dans un autre rapport. Nous résumerons simplement ici les principales conclusions de cette analyse en retenant les points qui concernent sa relation avec la migration.

L'ancienneté de la fonction commerciale maure est incontestable mais elle connaît au 19ème siècle un déclin tout aussi incontestable, qui correspond aux difficultés du commerce trans-saharien. Certes, les éléments des échanges régionaux Sahara-Soudan, en particulier les échanges entre sel, dattes, produits

société maure. En dehors de la place particulière qu'occupent les maisons de commerce européennes ou leurs succursales qui restent localisées dans les "escales" de la Vallée du Fleuve, une partie du commerce de distribution des produits manufacturés d'origine européenne ou diffusés par les circuits européens (tels le thé, le sucre, les cotonnades, les armes, etc.) est à cette époque le fait de tribus d'origine marocaine, récemment installés en Mauritanie, les Awled Busba et les Tekna.

Plusieurs facteurs vont expliquer le développement rapide de la vocation commerciale d'un certain nombre de tribus maures. Deux de ces facteurs soulignent plus immédiatement le rapport qui s'établit entre commerce et migration. Ces migrations commerciales s'orientent pour une part hors du territoire mauritanien, vers le Sénégal pour l'essentiel, accessoirement vers le Mali alors territoire du Soudan. Cela correspond au développement des pôles économiques hors de la Mauritanie qui constituera pour l'essentiel, aux yeux du colonisateur, une réserve de produits de consommation, le bétail, dans une bien moindre mesure de force de travail humain, les deux à bon marché, qui rendront plus rentables l'exploitation de la zone arachidière sénégalaise.

Le premier de ces facteurs est justement le commerce du bétail à destination des centres urbains et de la zone arachidière du Sénégal. Une date importante est à cet égard la création du marché de bétail (marbat) de Louga en 1904 centralisant les arrivages de bétail en Mauritanie pour les redistribuer sur Dakar et jusqu'en Gambie. A cette époque s'installent à Louga des maquignons maures, les ndiatiqui, bientôt suivis de boutiquiers qui pour une part réexpédient les produits alimentaires et les tissus achetés au Sénégal vers la Mauritanie. Assez rapidement, le marché de bétail de Louga connaît un déclin relatif après 1930 lorsque les axes commerciaux se déplacent vers le Ferlo et

l'implantation de membres de la même tribu en divers points du réseau commercial.

- La hiérarchisation bien marquée des commerçants n'est pas incompatible avec ce premier trait de l'organisation commerciale. Les gros commerçants prêtent de l'argent ou constituent le stock d'un petit boutiquier contre une part de bénéfices. En d'autres circonstances le petit boutiquier constitue son stock en travaillant comme employé chez un commerçant plus important.

Tribal et hiérarchique ces réseaux commerciaux apparaissent comme les supports de courants migratoires importants tant à l'intérieur du pays qu'au Sénégal, voire très rapidement dans l'Afrique Occidentale et Centrale où les commerçants sont les noyaux de colonies maures plus ou moins importantes. Tout naturellement ces migrations se modèlent en fonction des variations de ces courants commerciaux. Durant la période coloniale, l'axe Dakar - Saint-Louis - Rosso - Atar est essentiel et constitue la voie à partir de laquelle s'organise la migration coloniale qui se diffuse ensuite dans les centres urbains et jusque dans les petits villages de la zone arachidière. Avec beaucoup de souplesse les Maures s'infiltrèrent dans les secteurs non couverts par les maisons de commerce européennes ou syro-libanaises. Ainsi, après le transfert en 1957 de la capitale de Saint-Louis à Dakar déterminant un déclin de ces maisons de commerce local, les Maures prennent en charge une bonne partie du commerce de la ville alors que parallèlement la population migrante maure croît fortement, formant près du quart de la population de certains quartiers du Guet-Ndar.

Le mouvement commercial maure vers le Mali n'a jamais eu la même ampleur et sauf dans les villes proches de la frontière où le commerce de bétail est aussi important, les commerçants maures

1.4. L'exportation de main-d'oeuvre et l'origine des migrations de travail

On a déjà évoqué le fait que durant la période coloniale, la constitution de pôles économiques au Sénégal allait susciter des mouvements de population assez considérables. Il ne faut certes pas surestimer l'importance de ces migrations de travail pour le développement de la production arachidière sénégalaise; pour l'essentiel ces migrations se sont effectuées à l'intérieur même du Sénégal, du fait en particulier des mouvements de population wolof défrichant aux limites du Ferlo de nouvelles terres de culture. Cependant dans la zone mauritanienne limitrophe du fleuve Sénégal l'attraction est depuis longtemps très forte concernant en priorité les populations négro-africaines installées sur les deux rives mais aussi une partie des populations maures. Les migrations, avec l'essor de l'urbanisation au Sénégal, en particulier celui de Dakar, vont de plus en plus se diriger vers les villes.

Nous reviendrons plus en détail (2.1., 2.5., 2.6.) sur les mécanismes actuels de la migration dans ces différentes populations. Ces mécanismes sont le résultat d'un processus historique qui débute très tôt avec le colonialisme; nous ne présenterons pas dans ce paragraphe l'analyse de ce processus qui continue à se développer de nos jours et oblige à migrer, toujours plus nombreuses, les populations mauritaniennes; nous nous en tiendrons à une considération descriptive et historique de ces mouvements de population. A ce niveau, les causes du phénomène apparaissent en partie semblables quels que soient les groupes ethniques;

crise économique qui s'achève dès 1947-1948.

Durant les premières années de la colonisation, le mouvement de défrichement des terres nouvelles, la mobilité des Maures sur le pâturage aboutissent à une relative augmentation de la production qui recouvre le fait que les superficies utilisées sont plus grandes et correspond aussi aux effets de la "pacification" coloniale. A partir des années trente ou quarante la migration devient une nécessité pour trouver ailleurs les revenus que ne fournissent qu'en quantité moindre les activités agricoles ou pastorales.

- Développement des besoins monétaires et dégradation des termes de l'échange. Avec l'établissement du système colonial, les besoins monétaires se développent fortement. C'est d'abord le résultat des pressions directes de l'administration coloniale, en particulier de l'impôt "impôt par tête" sur les populations et sur les troupeaux, impôt achur (terme utilisé pour l'impôt colonial) sur les récoltes, impôt sur les mouvements commerciaux et les caravanes. C'est aussi tout simplement le résultat de l'élargissement du marché, de la diffusion de besoins nouveaux de produits d'importation (thé, tissus, armes), de remplacement par des échanges monétaires de système d'échanges qui antérieurement n'y faisaient pas appel, par exemple les échanges régionaux centrés sur la circulation des céréales.

La réalité de ces besoins monétaires et les difficultés qu'ont les populations à les satisfaire, la rareté de l'argent apparaissent par exemple en 1929 lorsque se manifestent en Mauritanie les effets de la grande crise mondiale (preuve s'il en était besoin de la réalité de la pénétration des rapports marchands et des phénomènes de domination économique); le commerce de la gomme et le prix de ce produit s'effondrent, l'ensemble des activités commerciales est ralenti et les prix baissent fortement, "un cha-

même les grands nomades du Nord, éleveurs chameliers, qui, quoique dissidents jusqu'en 1934 fournissent activement les marchés sénégalais et ceux du Sud Marocain. Nous venons d'évoquer cependant la baisse relative des cours du bétail. Durant toute la période coloniale les crises économiques provoquent un effondrement périodique des prix du bétail et limitent considérablement les revenus monétaires des éleveurs quand elles ne les obligent pas à abandonner l'élevage.

Dans la Vallée du Fleuve et chez les agriculteurs du Sud la principale production commercialisée était le mil. Au début du siècle la mise en valeur de nouvelles terres et la croissance démographique permettent sur les terres fertiles du walo de dégager un surplus important utilisé pour les échanges locaux ou régionaux qui restent en partie régis par le troc (par exemple les échanges de céréales et lait entre toucouleurs et peuls) mais s'inscrivent aussi de plus en plus dans des formes monétaires : les maisons de commerce européennes de Saint-Louis ne dédaignent d'ailleurs pas le trafic sur les grains. On estime souvent que jusque dans les années quarante le surplus de céréales commercialisées s'élevait entre 10 et 20 000 tonnes selon les années. La situation change lorsque la croissance démographique se poursuit alors que les possibilités de défrichement diminuent. Les surplus commercialisables diminuent fortement; la production devient insuffisante les mauvaises années. Les études MISOES à la fin des années cinquante estiment que les surplus commercialisables se montent les meilleures années au mieux à 5 000t, compte-tenu du troc et des diverses prestations en nature les capacités de commercialisation sont très réduites (3 000 tonnes en 1957-58 sur un surplus de 6 000t environ) et les revenus monétaires ainsi ob-

- Elles sont temporaires et saisonnières. C'est le phénomène des navétanes dans la zone arachidière (du mot wolof, navet qui désigne l'hivernage); les migrants se louent aux paysans producteurs pour la saison des cultures ou reçoivent une terre qu'ils cultivent en livrant une partie de la récolte. Les migrations saisonnières vers les villes sont aussi importantes; les migrants se louent pour des petits travaux mal rétribués. Les retours se font de préférence annuellement de manière à pouvoir participer aux activités agro-pastorales au lieu d'origine. Avec la part croissante des migrations vers les centres urbains, les retours se feront plus souvent après 1 ou 2 ans de travail en ville. Les enquêtes MISOES dans les années cinquante fournissent une durée moyenne de migration de 10 mois chez les migrants toucouleurs qui repartent éventuellement à nouveau après une ou deux campagnes agricoles. Les mêmes enquêtes relèvent que sur 100 hommes de plus de 15 ans, 12,5% n'ont jamais migré, 41% ont migré une fois, 29,5% deux fois et 17% trois fois et plus. Chez les migrants maures, les caractéristiques de la migration là où elle se produit sont à peu près identiques, présentant un caractère plus saisonnier encore.

- Les migrations concernent une catégorie spécifique, les hommes jeunes, et sont étroitement liées à l'économie domestique dans la mesure où leur fonction essentielle est de fournir le revenu monétaire nécessaire à la famille. Nous avons déjà vu que près des 9/10ème des hommes toucouleurs de plus de 15 ans avaient déjà migré au moins une fois dans les années cinquante. D'après le résultat des enquêtes MISOES plus de 50% des migrants lors du premier voyage avaient moins de 24 ans et 50% étaient encore célibataires. Chez les Maures où les familles sont moins grandes c'est plus souvent le chef de famille lui-même qui se déplace ne

Ajoutons cependant, pour pondérer ces chiffres qui semblent faibles dans l'absolu, que les budgets domestiques établis par la MISOES à cette même époque établissait un revenu moyen par habitant chez ces mêmes Toucouleurs de l'ordre de 10 000 FCFA et des revenus monétaires moyens de 4 400 FCFA fournis en l'occurrence pour 20% par la migration (il faut ajouter à cela les bénéfices commerciaux réalisés pour une part à l'extérieur). Il faut rapprocher ce chiffre de la part du revenu fourni sous forme monétaire par l'agriculture, moins de 10%.

Bien qu'elle apparaisse aussi généralisée à la fin des années cinquante la migration toucouleur n'est pas très ancienne, au contraire, entre 1890 et 1920, après les grands mouvements qu'avait connus l'époque d'El Haj Umar, elle semble plus stable (dans la vallée, du moins, car c'est aussi l'époque de défrichements). Sans doute d'ailleurs, ces traditions encore récentes de mobilité ont pu jouer pour provoquer l'explosion migratoire lorsque se dégrade la conjoncture économique : l'importance en particulier des structures de classe d'âge qui rassemblent les jeunes et les orientent très tôt vers des activités économiques et politiques qui leur sont spécifiques, a aidé à orienter le mouvement migratoire. Vers 1966 environ 70 000 Toucouleurs des deux rives sont installés hors de la Vallée de manière temporaire auxquels il faut ajouter 120 000 installés définitivement, parfois de manière ancienne, à l'extérieur.¹⁹⁾ En 1957, on estimait ces migrants à 60 000 dont 31 000 déjà installés à Dakar. Les migrations sont aussi orientées vers la Haute Casamance autour de Medina Gounasse où s'installent les disciples du Shaykh Tijane El Haj Seydou Ba:

19) Diop, A.B., Société Toucouleur et Migration, Init et Etudes XVIII, IFAN, Dakar, 1965.

concernent surtout la basse vallée du Fleuve et le Trarza. A ceci des raisons historiques, les liens anciens entre le Trarza et le Walo, l'un des royaumes wolof, la pénétration ancienne de populations maures sur la rive gauche du fleuve dans cette zone. Elle correspond aussi à la région de Mauritanie le plus anciennement pénétrée par les intérêts étrangers (proximité de Saint-Louis) et d'ailleurs la première conquise lors de la colonisation (1902).

L'ancienneté des mouvements de population maure dans cette région est attestée par l'installation de groupements maures d'origines très diverses sur la rive gauche. Ils représentent 10% de la population de l'arrondissement de Ross Betyo au Sénégal, environ 2 000 personnes dans leur majorité des haratine fuyant la domination des bidan et cherchant de nouvelles terres. Encore faut-il tenir compte d'une mobilité prolongée qui a sans doute orienté ces migrations vers le Sud et d'une certaine assimilation (prise de noms wolof) puisque Dubié, à la fin des années quarante, estimait à 5000 le nombre de Maures installés dans cette région sur la rive gauche, parfois par fractions entières.

Sur la rive droite les départements de Keur Macène, Rosso et R'Kiz connaissent les migrations les plus fortes. Dans les années cinquante cette migration concerne surtout les haratine qui tout comme ceux de la rive gauche se sont très rapidement orientés vers les zones arachidières et les centres urbains sénégalais où ils se louent comme manoeuvres, porteurs d'eau, bouchers, etc. Lors de l'enquête MISOES²¹⁾ l'échantillon constitué au Trarza et au Brakna fournissait la répartition démographique suivante :

21) Quelques données quantitatives sur les populations maures du Chemama, Document de travail MISOES, sd.

que d'autres régions sont maintenant touchées, celles du Gorgol (département de Monguel) où 15% des adultes mâles migrent et le Guidimakha où la proportion s'élève à 13%. Dans toutes ces régions la migration est devenue un phénomène significatif.

D'autre part la migration concerne maintenant toutes les couches de la société bien que la proportion reste plus grande chez les haratine et abid. Mais dans les zones nouvellement touchées par les migrations la proportion de personnes d'autres statuts sociaux migrants est plus élevée que celle des haratine qui conservent par l'agriculture un lien plus étroit avec leur zone d'origine.

Tab. 4 : Migration selon la Catégorie Sociale dans le Sud Mauritanien, 1971

| Destination | Bidan | Haratine | Abid |
|-------------|-------|----------|------|
| Kœur Macène | 32,6 | 33,4 | 27,7 |
| Rosso | 21,6 | 17,2 | - |
| R'Kiz | 14,3 | 2,8 | - |
| Monguel | 20,1 | 12,3 | - |
| Ross Betyo | 54 | 59,5 | - |

(Nombre de migrants pour 100 hommes adultes de chaque statut)

Source : Santoir, 1975

Nous reviendrons sur cette évolution des caractères de la migration durant les dernières décennies. Il nous suffit de montrer pour le moment l'ancienneté et l'importance des migrations

de transport et de commerce vers les zones de production agricole et les villes maliennes. Le mouvement n'a pas eu en fait la même ampleur et est resté de caractère plus saisonnier correspondant souvent à des déplacements familiaux de haratine à la recherche de petits métiers ou de revenus monétaires leur permettant de passer la saison sèche.

Tab. 5 : Lieux de destination des migrants du Sud Mauritanien

| Destination: | 1943 | 1961 |
|------------------|--------|--------|
| Dakar | 12,1 % | 24,2 % |
| Casamance | - | 3,1 % |
| Diourbel-Louga | 27,3 % | 3,1 % |
| Fleuve | 41,9 % | 18,2 % |
| Sénégal-Oriental | 1 % | - |
| Sine Saloum | 12 % | 24,2 % |
| Thiès | 5,7 % | 27,2 % |

Source : Santoir, 1975

Il nous reste maintenant à traiter des migrations de travail chez les Soninke qui ont connu eux aussi très tôt des départs importants de migrants orientés pour leur plus grande part, avant que ne s'établissent les courants migratoires vers l'Europe, vers les zones arachidières du Sénégal comme navetanes.

Le Guidimakha Soninke participe largement de l'économie de la haute Vallée du Fleuve et beaucoup des observations faites à

années soixante. A cette date les villages les plus éloignés du Fleuve commencent eux aussi à présenter des taux d'émigration importants quoique jusqu'à nos jours il existe des différences significatives entre ces villages (taux d'émigration moyen de 16%) et ceux de la vallée (où il s'élève à 35%).

La mise en place de ces réseaux migratoires de travail à l'époque coloniale est essentielle pour comprendre les aspects actuels de la migration. Elle souligne le contexte de dépendance économique et politique de ces migrations. L'attraction principale est exercée par la zone arachidière sénégalaise puis par les centres urbains qui se constituent en fonction de ce pôle économique. Les mécanismes de ces migrations continuent à jouer jusqu'à nos jours. Certes, la contrainte politique qui s'exerçait parfois par la violence pour alimenter en navétanes les zones de production pour l'exportation a disparu mais la contrainte économique continue à jouer : manque de revenus monétaires, stagnation de la production, pression démographique, dépendance sur le marché, etc. Nous verrons dans la suite de ce rapport la manière dont ces mécanismes jouent au niveau des producteurs eux-mêmes. Il est clair cependant que ces mouvements migratoires s'accroissent fortement à partir des années soixante. Nous analyserons dans le prochain chapitre les facteurs de cette accélération récente des migrations, il en est un cependant qui peut être évoqué dès à présent : ce sont les effets mêmes de ces départs sur les sociétés où elles se produisent, privées de la force de travail la plus active, désorganisées en profondeur, ne pouvant réellement bénéficier pour améliorer la productivité de ces revenus monétaires extérieurs, elles entrent dans un cycle de crises qui contribue à expliquer les difficultés actuelles du secteur rural.

jusqu'à l'Indépendance. L'harmonisation relative des administrations coloniales, l'appartenance à une même entité impériale rendent très artificielles certaines frontières. Il en est ainsi de la frontière du fleuve d'autant que l'on trouve en partie des populations de même origine sur les deux rives. Cette situation favorise les migrations d'un pays à l'autre et entraîne une relative imprécision quant aux appartenances qui s'est en partie perpétrée avec la constitution d'un Etat mauritanien indépendant. Les premiers projets de développement concernant la vallée du Fleuve, concrétisés par exemple par la MISOES, tendent à considérer la vallée comme une entité sans prendre réellement en considération l'arrière pays mauritanien.

Sauf en certaines circonstances, par exemple lors de la crise de 1942-46 et de la seconde guerre mondiale où est posé le principe de l'autonomie voire de l'autarcie des colonies, la politique administrative coloniale tend donc à s'aligner sur les intérêts économiques qui privilégient le pôle de développement des cultures d'exportation sénégalais. L'indépendance de la Mauritanie a naturellement profondément modifié cet état de chose et contribue à une certaine réorientation des courants migratoires. La création de la capitale, Nouakchott, en 1958, le développement d'un appareil administratif et politique fortement centralisé dans la capitale entraînent l'apparition d'un nouveau pôle d'attraction des migrants. La progressive construction d'un réseau de communications, en particulier des routes goudronnées qui transforment radicalement les conditions de transport, réoriente les courants économiques et migratoires (le plus important est naturellement l'axe routier oriental Nouakchott - Néma qui désenclave tout l'Est du pays).

repérés qui avaient enclenché les mécanismes migratoires à l'époque coloniale.

2.1. Les conditions générales de l'exode rural

Nous avons déjà abordé cette question en examinant l'origine et le développement des migrations de travail durant l'époque coloniale et jusqu'aux lendemains de l'Indépendance. Nous avons alors souligné le rôle du besoin non satisfait de revenus monétaires, motif essentiel des départs. La stagnation de la production vivrière dans un contexte de croissance démographique, la dégradation des systèmes et des termes de l'échange liée, entre autres facteurs, à la situation de dépendance des producteurs sur le marché justifiaient ces migrations. La commercialisation du bétail chez les éleveurs, le travail, salarié ou non, chez les agro-pasteurs apparaissaient comme les réponses principales trouvées par les producteurs mauritaniens à la pénétration d'une économie marchande et monétaire.

En fait, cette première analyse restait à un niveau superficiel, ou plutôt épiphénoménal dans la mesure où elle se situait au niveau des lois immédiates du marché : le producteur doit vendre sa force de travail à l'extérieur parce qu'il ne dispose pas (plus) de produits à commercialiser (ou en trop petit nombre) pour satisfaire ses besoins monétaires (impôts et achats de marchandises sur le marché). Effectivement les enquêtes budgétaires menées par la MISOES à la fin des années cinquante dans la vallée du Fleuve montrent que les migrations de travail fournissent en moyenne 20 % des recettes monétaires; chez les Maures qui

plus particulièrement ce qui a trait aux migrations, c'est-à-dire les conditions de "libération" de la force de travail.

2.1.1. La "double dépendance"

Nous entendons par ce terme la situation dans laquelle se sont trouvés, après l'instauration du système colonial, les producteurs mauritaniens, situation que connaissent d'ailleurs plus généralement les sociétés sahéliennes.²³⁾ Cette situation qui se traduit au niveau du marché par une dévalorisation du prix du travail et de ses produits correspond à une double orientation de la production marchande, à une "double dépendance".

1. Elle correspond à la production de marchandises à bon marché pour l'exportation vers les métropoles coloniales. En Mauritanie cette production n'est destinée qu'indirectement à l'exportation puisqu'elle consiste surtout en la fourniture de bétail, accessoirement de force de travail à la zone de production arachidière et aux centres urbains qui lui sont liés (transport, transformation) au Sénégal. Nourriture bon marché et force de travail à vil prix permettront le maintien d'une production arachidière rentable pour l'exportation - soulignons d'ailleurs qu'au Sénégal même jouent aussi ces mécanismes qui assurent une production à bon marché. Nous avons vu effectivement en oeuvre ces

23) Bonte, P., "La sécheresse des années soixante au Sahel - Transformation des systèmes pastoraux et agricoles sahéliens", Man and Drought, Genève, à paraître.

contrôle nécessiterait une insertion locale, l'utilisation de relations non directement économiques qui permettront aux marchands locaux de maîtriser les prix à la production et de les maintenir à un bas niveau. Elles ne le veulent certainement pas car ce type d'organisation commerciale doit être élaboré à une petite échelle, implique des profits certes intéressants voire spéculatifs mais limités en quantité; il est incompatible avec des investissements permanents immobilisant le capital (comptoirs, personnel salarié, etc.). Les maisons de commerce resteront localisées dans les "escales du fleuve", et là même où elles ont manifesté quelque intérêt pour ce marché, l'abandonnent rapidement aux marchands locaux (c'est le cas des céréales).

En outre, la perpétuation d'une dévalorisation des prix locaux implique l'existence d'une série de contraintes extra-économiques que la répression coloniale ne suffit pas à instaurer et à reproduire. Le pouvoir économique (imposant par exemple un taux d'usure) et politique de ces couches sociales, pendant comme après la colonisation, leur permet de maintenir une telle situation de contraintes.

Telles sont donc, rapidement résumées, les caractéristiques de cette situation de "double dépendance" - les produits en provenance de l'extérieur continuant à arriver sur le marché mauritanien à leur prix réel, il est clair que les besoins monétaires ne peuvent que se développer et que les producteurs seront amenés à vendre de plus en plus leurs produits ou leur travail pour les satisfaire. Ce processus passe par des phases de crises aiguës qui, en Mauritanie comme dans toute la zone sahélienne apparaîtront plus particulièrement liées à des périodes de sécheresse.

Les sécheresses et les famines qui les accompagnent représentent des données constantes de l'histoire du pays. Elles ont toujours

période de pénétration coloniale, le premier indice de la mise en place définitive du système colonial chez les Maures (mise en place beaucoup plus ancienne dans la vallée du Fleuve). Elle constitue aussi le point de départ de phénomènes migratoires qui vont rapidement s'accélérer. Beaucoup d'éleveurs se trouvent démunis de leurs troupeaux, décimés ou vendus. Les plus méridionaux passent alors en nombre important au Sénégal où ils trouvent provisoirement des pâturages pour reconstituer leur bétail, échappant aux réquisitions de bétail à nouveau très lourdes pendant la guerre, vendant à meilleur prix, voire trouvent du travail dans les villes ou les villages sénégalais.

On assiste aussi à cette période à un début de peuplement conséquent des centres urbains. Selon Dubié (1954) la population des petits centres maures est multipliée par quatre entre 1939 et 1944 : Port Etienne passe de 500 à 2 000 personnes, Tidjikja de 1 000 à 5 000, Atar prend l'allure d'une véritable ville, etc. Tout cela n'est pas très important encore mais marque le début d'un processus dont on peut apprécier l'aboutissement trente ans après où un quart environ de la population mauritanienne est installée dans les villes.

Du point de vue de l'analyse des mouvements migratoires on peut donc considérer que de cette situation de "double dépendance", aggravée lors de crises périodiques que connaît la société, aboutit à une "libération" de la force de travail qui peut ainsi s'employer aussi bien sûr qu'à une "libération" des produits, le bétail de plus en plus commercialisé, qui retentit aussi sur les migrations). Ceci reste un schéma assez général. Comment jouent ces mécanismes au sein de la société? Comment se dénouent les rapports sociaux pour permettre cette "libération?"

vent s'éloignent de leurs anciens maîtres pour éviter de la leur fournir. L'affaiblissement politique progressif des hassan (achevé dans le Nord après le départ en dissidence et la mort de l'émir Sidi Ahmed)²⁵⁾ et la forme monétaire prise par la redevance - qui apparaît comme un double de l'impôt colonial - amènent une crise profonde de ces relations tributaires, source permanente de tensions et de conflits entre les deux guerres. La crise de 1942-1948 leur porte un coup fatal; touchés de plein fouet par la sécheresse et les difficultés économiques, les éleveurs zenaga refusent de plus en plus souvent de payer la redevance. Les guerriers appauvris et de plus en plus éloignés du pouvoir politique ne peuvent faire respecter leurs droits. Le rachat des hurma (libération de la redevance contre versement d'une somme forfaitaire) organisé par l'administration coloniale débute au Trarza en 1946 et se termine dans l'Adrar en 1952. Les Zenaga, ainsi libérés, grossissent la masse des petits éleveurs maures autonomes dans leurs mouvements de transhumance et l'orientation de leur production, facilitant le développement de la production marchande.

Quant aux guerriers qui reçoivent à cette occasion des sommes importantes (plus de 3 millions de francs à l'époque) les rapports administratifs notent - avec regret - qu'ils n'utilisent pas cet argent pour se constituer un capital en bétail et ils se retrouvent vite aussi démunis qu'avant et privés de leurs principales ressources monétaires.

Une autre forme de travail dépendant propre à la société maure est celle des haratine le plus souvent d'anciens esclaves affranchis et pratiquant l'agriculture, qui constituent jusqu'à 80% de

25) Bonte, P., Cahiers d'Etudes Africaines, à paraître.

- Dans d'autres cas les relations de dépendance se maintiennent de manière plus lourde soit comme une conséquence du statut politique élevé des anciens maîtres soit parce que la relation politique se double d'une relation religieuse,²⁶⁾ Santoir note par exemple, dans la région du lac R'Kiz, la situation difficile des haratine liés à des marabouts. Dans tous ces cas une partie importante de la production est ainsi aliénée et le caractère fragile de l'économie s'en trouve d'autant aggravé.

- Il faut faire une place à part aux haratine qui travaillent, au Tagant et en Adrar, dans les palmeraies appartenant à leurs anciens maîtres. Il existait là traditionnellement des contrats de métayage (type Khames - un cinquième de la récolte) ou de complant, assurant dans ce dernier cas à terme aux haratine la propriété d'une partie des arbres plantés, sinon du sol. Un facteur d'évolution décisif est dans ce cas l'introduction des moto-pompes (dans les années cinquante dans l'Adrar) qui favorise le développement du travail salarié. On trouve actuellement ces diverses formes de travail chez les haratine : petites propriétés plus ou moins assorties d'autres modalités de travail qui peuvent exister exclusivement aussi, métayage ou salariat.

Nous reprendrons un peu plus loin l'analyse de l'évolution de la situation des haratine et les caractères particuliers que présentent les migrations dans ce groupe social, soulignons simplement pour le moment que l'évolution du travail dans cette catégorie sociale, par ailleurs défavorisée s'agissant de l'accès aux moyens de production (la terre en particulier), va dans le sens d'une autonomisation progressive de ces producteurs qui vont

26) voir Santoir, C.J., La région du Lac R'Kiz, ORSTOM, Dakar, Ronéo, 1973

esclavagiste s'est très lentement dessinée à travers l'évolution de la famille maure elle-même; c'est autant l'incapacité du maître à continuer à assumer l'entretien des abid que les revendications d'émancipation de celui-ci qui sont à l'origine de cette émancipation. Les anciens esclaves sont alors dans bien des cas les producteurs les plus démunis, obligés de vendre à n'importe quelle condition pour survivre leur force de travail, ils sont dans des conditions très défavorables sur le marché du travail.

Bien que l'esclavage soit de même lié à la production domestique la question esclavagiste s'est posée en termes très différents dans les sociétés négro-africaines : chez les Soninke comme chez les Toucouleurs, les esclaves constituaient dans la société précoloniale une part importante - parfois exclusive - chez les plus nobles - de la force de travail domestique. Chez les Toucouleurs l'éclatement rapide du groupe de production domestique corésidentiel (gallé) a favorisé l'émancipation sociale des esclaves (matiube) qui constituent désormais une strate autonome dans la société. Par contre les rapports de dépendance esclavagiste ont été remplacés par d'autres types de rapport de dépendance liés à la possession effective de la terre. Certes, les esclaves ne sont pas exclus systématiquement de la propriété foncière et ils sont possesseurs de terres de dieri et même de terres de fondé défrichées plus récemment, mais, de manière générale, ils dépendent de leurs anciens maîtres pour avoir accès à la terre (enquête MISOES).

En simplifiant, on peut dire que la relation maître/esclave chez les Toucouleurs est très rapidement remplacée par une relation propriétaire/non propriétaire de sol - sans que disparaissent par ailleurs un certain nombre de préjugés quant à la condition servile de l'ancien esclave - nouvelle relation de dépendance

parents mâles dépendants. Les statuts sociaux apparaissent relativement figés et, comme chez les Toucouleurs, les anciens esclaves komo, restent écartés de l'accès à la terre, sauf les terres de dieri dont l'appropriation est facile (possédant de 50 à 90 % des terres de dieri dans le village.²⁷) Dans un contexte de tensions sociales maintenues, ils restent très dépendants économiquement des chefs de famille qui cherchent à utiliser encore leur travail pour reproduire leur pouvoir dans le groupe domestique.

L'évolution des rapports esclavagistes va donc aussi dans le sens d'une sortie des esclaves du cadre de groupe domestique dans lequel se réalisait pour l'essentiel le travail esclavagiste. Mais sous d'autres formes, plus marchandes (salarial, location de terre, etc), ces relations subsistent. De ce fait, loin d'apparaître comme les couches sociales les plus sensibles aux efforts de la colonisation parce que les plus démunies, les plus dégagees des relations de parents qui tissent les rapports sociaux de production dans la société, représentent-ils parfois un élément relativement "conservateur", rejoignant plus tardivement les courants migratoires plus orientés vers la recherche de l'accès au sol que vers une émancipation sociale totale et immédiate.

Quoiqu'il en soit de l'évolution du travail esclavagiste, celle des relations de travail dépendant, dans les diverses sociétés mauritaniennes va généralement dans le même sens : rupture de l'armature sociale et politique de ces relations de dépendance, remplacement des formes sociales antérieures par des formes d'exploitation du travail fondées sur le salariat ou une redevance

27) Selon l'enquête War and Want, Rapport d'activité et de recherche, 1979

une division plus large de travail intervenant dans le cadre du campement (frig) au sein duquel on coopérait pour les tâches d'élevage, de garde des troupeaux, d'organisation des caravanes, d'agriculture (le travail agricole est le plus souvent localisé à un moment du cycle de déplacements et de transhumance) etc. Au sein du campement chaque famille dispose d'une grande autonomie et elle choisit ses associations résidentielles (le plus souvent ces choix sont déterminés par la parenté ou par les alliances matrimoniales). Cette autonomie correspond à l'association étroite entre famille et troupeau. La famille est l'unité de possession et de gestion du troupeau. L'accès aux pâturages, aux moyens de production collectivement détenus, est par contre déterminé par l'appartenance à des unités beaucoup plus larges (tribus, émirat) et elle correspond aux relations politiques et au statut politique du producteur : c'est à ce niveau que se situent les rapports de dépendance, protection de zenaga par les nobles hassan garantie de son accès aux pâturages, contrôle foncier des anciens maîtres sur les haratine etc.

Deux facteurs d'évolution de travail domestique se manifestent depuis la colonisation :

- La rupture de l'armature politique de la société maure dont nous avons déjà évoqué les effets agissant de l'évolution de la notion de territoire. Les relations politiques réglant l'accès au territoire disparaissent (remplacées par un contrôle direct des déplacements par l'administration coloniale qui laisse une grande latitude aux producteurs sauf circonstances exceptionnelles) ne laissant que des droits d'usage, conforté par la propriété des points d'eau creusés par l'homme (au niveau de la tribu, de la fraction, voire de la famille qui en est l'inventeur). Cette rupture renforce l'autonomie des groupes domestiques aboutissant

des revenus liés à la reconversion des statuts antérieurs (relevance en argent) ou des activités religieuses. Il s'agit aussi de facteurs sociaux, la perpétuation des relations de prêts ou même de dons de bétail permettant une certaine reconstitution des troupeaux, relations relayées par la possibilité d'emplois comme bergers, recevant annuellement une part de droit du troupeau, les relations de clientèle et l'ensemble des règles de redistribution sociale liées à la parenté et au statut social; ces relations permettront aux groupes sociaux qui acquièrent une place dominante grâce à leur contrôle de marché (les commerçants) de s'assurer progressivement une position sociale et politique correspondant à leur pouvoir économique.

L'évolution du travail domestique a été très différente dans les sociétés négro-africaines. Dans les conditions précoloniales l'organisation domestique chez les Toucouleurs et les Soninke présente certains traits communs. La famille étendue regroupant plusieurs familles conjugales est une unité de production et de consommation; en son sein les relations de travail sont fortement hiérarchisées selon le rapport de sexe et de génération; la famille gère un bien commun, du bétail, des esclaves, exploite des terres collectives. C'est aussi à ce niveau que sont fixés les droits d'accès au sol dont nous avons déjà souligné qu'ils sont fortement hiérarchisés et détenus par un groupe social particulier dans l'une et l'autre société. L'organisation domestique des Toucouleurs et des Soninke présente aussi, cependant, des aspects différents et va connaître une évolution divergente durant la période coloniale.

Chez les Toucouleurs le gallé, famille étendue, est composée de plusieurs familles conjugales, foyre. Les règles d'accès au sol sont très diversifiées. L'existence d'une grande propriété,

rendent plus précaires la situation de certaines catégories sociales. Mais le principal facteur est l'inégalité foncière beaucoup plus que les statuts : c'est ainsi qu'on trouvera lors des enquêtes MISOES un pourcentage plus élevé de migrants dans toutes les castes en amont (65 hommes de plus de 14 ans sur 100 ont migré au moins une fois) qu'en aval (35,4), mais les matiube migrent plus : que les torobe en aval (45,6 contre 37,5), alors que dans la région amont où jouent le plus fortement les différenciations foncières héritées de l'histoire, cette proportion est inversée (60 contre 70). Dans ces conditions nous verrons que la migration toucouleur, si elle touche surtout les hommes jeunes, concerne autant les célibataires que les gens mariés et elle débouche très vite sur une migration de type familial.

L'évolution du travail domestique est bien différente chez les Soninke où le groupe domestique étendu, ka, est fortement structuré sous l'autorité du kagunme, du doyen. Celui-ci gère le groupe, dispose d'une autorité absolue sur les esclaves qui fournissaient autrefois une part importante de travail domestique, dispose aussi de la production des parcelles familiales collectivement exploitées, tekhore. Les hommes et les femmes disposent de parcelles individuelles (respectivement salumo et yakharinte) mais alors que les femmes dont les parcelles sont réduites ont une relative disposition de leur travail et de leur production, les hommes doivent en outre travailler sur les parcelles et sur celles des membres de la famille plus âgés avant d'exploiter leurs propres parcelles dont le produit reste toujours en outre à la disposition du Kagunme. Cette organisation très hiérarchisée du travail domestique a favorisé le maintien d'un groupe familial étendu aux prix de fortes tensions dans l'organisation familiale. Ces tensions ont été exacerbées par le départ très ra-

aussi dans le cas des Soninke un facteur essentiel de ce processus, contribuant à dissoudre les structures des groupes domestiques dont la forte organisation hiérarchique n'avait été que partiellement transformée par la pénétration des rapports marchands et monétaires. Avant de reprendre plus profondément l'étude de la place des phénomènes migratoires dans ces différentes sociétés nous allons examiner les autres facteurs récents qui ont déterminé l'exode rural et ont contribué à l'accélérer ou à le réorienter.

2.2. La constitution d'un secteur salarié en Mauritanie

La constitution d'un secteur salarié - c'est-à-dire d'un marché national du travail - est relativement récente en Mauritanie. Il se met en place au lendemain de la seconde guerre mondiale mais ne se développe réellement que dans les années soixante avec l'implantation des industries et la formation d'un état mauritanien indépendant.

Aux lendemains de la seconde guerre mondiale l'évolution des options économiques coloniales (caractérisée par des investissements plus massifs de la métropole en particulier dans le domaine des infrastructures par l'intermédiaire d'organismes tel le FIDES et l'élaboration d'une "politique de développement"), les nouvelles implantations militaires françaises (surtout pendant la guerre d'Algérie) et le début des recherches minières favorisent un certain développement, encore très relatif, du salariat. Quoiqu'on assiste à cette même époque à un début de croissance urbaine, en particulier Atar qui connaît alors ses

par des tâcherons, etc...

Ce chiffre peut sembler peu élevé mais l'existence de ce marché du travail va néanmoins contribuer fortement à la réorientation des courants migratoires à l'intérieur du territoire national. Avant d'étudier cette réorientation il faut cependant dire quelques mots de cette population salariée qui connaît une évolution spécifique. Nous utiliserons à cette fin nos enquêtes menées en 1969 et 1970 à Zouérate et à Nouadhibou. Elles sont centrées sur la population ouvrière de ces deux villes mais les résultats peuvent être dans une certaine mesure extrapolés car ils soulignent justement l'importance décisive de la condition salariale.

Les migrants qui s'installent au début des années 60 et par la suite à Zouérate et à Nouadhibou sont souvent issus directement du milieu rural bien qu'un certain nombre ait déjà auparavant effectué une ou plusieurs migrations et ait eu une expérience urbaine (1/3 des ouvriers interrogés en 1969 à Zouérate et un nombre à peu près équivalent à Nouadhibou en 1970). Les salaires de ceux qui sont embauchés à ce niveau de qualification relativement bas sont faibles en dehors du petit nombre d'ouvriers expatriés (en 1968, 72% des ouvriers de MIFERMA gagnent moins de 20 000 F CFA et se partagent 1/4 de la masse salariale alors que 10% des salariés, pour la plupart des Européens, reçoivent la moitié de cette masse salariale). Leur situation matérielle par ailleurs est rendue plus difficile encore par la montée des prix dans ces centres urbains. Les analyses de budgets réalisées à Zouérate en 1968 révèlent que dans plus de la moitié des cas le solde de ces budgets est nettement négatif et que ces budgets ne sont équilibrés que grâce à des revenus annexes variés (commerce, jardinage, travaux au noir, etc...). En conséquence,

environ 1/3 des ouvriers ayant quitté l'usine (dont 8% d'essais non concluants) et les causes en restent relativement stables d'années en années (suppression et transformation de postes : 5,8%, inaptitude au travail : 4,9%, voies de fait : 2,6 %, abandon de postes : 3,9 %, absences injustifiées : 5%, fautes professionnelles : 2,8 %). Par contre les départs volontaires diminuent très fort. Il s'agit le plus souvent de non retour de congé, de démission spontanée, de départ en brousse, etc. ... Si l'on additionne ces différents mobiles en laissant à part les départs pour des raisons objectives (service militaire, santé, etc...) on s'aperçoit qu'ils jouent de moins en moins : en 1966 ils représentent 53% de l'ensemble des départs et licenciements, en 1970:28% seulement. L'évolution du turn-over correspond surtout à cette diminution des départs volontaires, secondairement à l'insertion meilleure des ouvriers dans le système industriel diminuant les fautes professionnelles.

Au départ les ouvriers MIFERMA sont des migrants à la recherche de travail; ils poursuivent en partie leurs comportements traditionnels, un certain nombre d'entre eux souhaitent rentrer régulièrement dans leur milieu d'origine ne considérant la migration que comme un phénomène temporaire. L'insatisfaction devant le niveau de salaire et les conditions de travail accentue les départs.

La prolétarianisation et l'acceptation de la condition salariale modifient ce comportement et stabilisent fortement la population ouvrière. C'est un processus complexe qui n'est pas sans relations avec l'endettement initial de la population ouvrière : on doit rester au travail pour régler ses dettes. Un autre aspect de ce processus de prolétarianisation est la promotion professionnelle, résultat de l'acquisition d'une qualification professionnelle et de la politique de mauritanisation qui s'est surtout accentuée

après la nationalisation de MIFERMA en 1973.

Tab. 7: Evolution du Turn-over des ouvriers MIFERMA selon la catégorie professionnelle.

| Catégories professionnelles | Zouérate | | Nouadhibou | |
|-----------------------------|----------|------|------------|------|
| | 1964 | 1970 | 1963 | 1970 |
| S 1 | 115 % | nd | 73 % | 24 % |
| S 2 | 62 % | nd | 70 % | 7 % |
| S 3 | 67 % | nd | 64 % | 12 % |
| S 4 | 51 % | nd | 55 % | 11 % |
| S 5 | 41 % | nd | 56 % | 15 % |
| S 6 | 25 % | nd | 42 % | 10 % |
| H C | 7 % | nd | 48 % | 20 % |
| Total ouvriers | 56 | 10,5 | 61 | 10,5 |

Source : Enquête P. Bonte, 1969-70

Parallèlement une série d'avantages a été obtenue ou élargie, en particulier au niveau du logement, contribuant à stabiliser la population ouvrière : beaucoup de comportements, au niveau de la consommation par exemple, se sont modifiés (ces aspects seront repris au chapitre 4). Enfin ces ouvriers du secteur minier ont pris conscience progressivement du fait qu'ils constituent un groupe ayant des caractéristiques et des intérêts spécifiques, le tournant se situant durant les luttes sociales qui prirent

La constitution et la stabilisation d'un secteur moderne d'emplois salariés en Mauritanie entre 1960 et 1970 a des conséquences importantes sur l'évolution des courants migratoires.

Elle entraîne tout d'abord une deuxième vague d'urbanisation qui s'oriente essentiellement vers les nouveaux centres urbains où sont localisés ces emplois, Nouakchott, Nouadhibou et Zouérate, un peu plus tard Akjoujt. La population urbaine passe ainsi de 90 000 en 1961 à 150/180 000 vers 1971 (dont 35/40 000 pour Nouakchott, environ 20 000 à Nouadhibou et 15/20 000 à Zouérate). Cette croissance s'est effectuée en partie par un transfert de populations déjà urbanisées. Certains ouvriers des entreprises minières avaient déjà une qualification antérieure acquise en milieu urbain et se sont dirigés vers Nouadhibou ou Zouérate à la recherche d'un emploi mieux rémunéré. C'est ce qui explique le nombre important d'habitants de ces deux villes ayant déjà fait lors de nos enquêtes de 1969-1970 un séjour en ville antérieurement (20% des adultes à Zouérate, 30% à Nouadhibou, bon nombre d'entre eux étaient en particulier passés par Dakar). En outre, il y a eu un transfert important de la population d'Atar, centre économique actif durant la période coloniale, où la création d'une base militaire française importante avait entraîné un certain développement du salariat. Après 1960 la ville périclita rapidement et les éléments les plus actifs se dirigent vers Zouérate, Nouadhibou ou Nouakchott.

La constitution de ce secteur moderne a aussi pour conséquence de réorienter les courants migratoires, presque exclusivement dirigés vers le Sénégal jusqu'alors, dans le cadre du territoire national impliquant de ce fait une réorganisation de l'espace national. Un certain nombre des habitants de ces villes nouvelles sont d'ailleurs des migrants antérieurement installés au

chez les Maures où la redistribution économique s'effectue plus dans le milieu urbain lui-même que par des envois d'argent au lieu d'origine. Nous reviendrons sur ces questions dans les paragraphes qui suivent, soulignons cependant pour conclure un dernier point : l'importance pour la détermination des courants migratoires de ces modèles nouveaux de vie urbaine ou de travail salarié plus proche que ceux observables au Sénégal et qui apparaissent beaucoup plus comme une alternative définitive (et non plus simplement une source de revenus monétaire) aux modes de vie ruraux.

2.3. La sécheresse des années soixante-dix et l'explosion migratoire

Nous avons plusieurs fois évoqué le rôle des sécheresses à l'origine des crises économiques et sociales que connaît la Mauritanie à l'époque coloniale. La sécheresse qui débute à la fin des années soixante et prend une amplitude toute particulière en 1972-1973 apparaît à nouveau comme le facteur de déclenchement d'une crise dont les causes réelles ne sont pas le moins du monde climatiques. Un aspect majeur de cette crise est l'accélération des mouvements migratoires et de l'exode rural, le caractère massif des déplacements de population, la transformation des modes de vie.

Notre but n'est pas ici de présenter une analyse approfondie de la sécheresse et de la crise. Il nous semble que cette analyse peut s'insérer dans le cadre général précédemment présenté. Immédiatement la sécheresse a pour conséquence d'accentuer les besoins monétaires et de rendre difficile leur satisfaction : le

sés par le bétail (manque d'eau). De même, les sols de diéri qui ont été peu exploités, le recul étant d'ailleurs antérieur à la sécheresse et lié aux difficultés de mobilisation de travail agricole (voir 2.6.2), sont préservés alors que le walo et fondé, du fait de nouveaux défrichements, des abattages d'arbres, sont dégradés.

Dans ce contexte général, la mobilité de population touchée est considérablement accentuée. Pour les éleveurs cette mobilité s'est d'abord manifestée comme une réponse adaptative à la sécheresse. Hervouët (1976) a le plus précisément étudié l'allongement des parcours, la modification des routes de transhumance dans les différents groupes pastoraux du centre sud mauritanien. Dans l'Est du pays les difficultés climatiques de l'année 1979 ont suscité un exode général des éleveurs vers le Sud au Guidimakha mauritanien mais aussi au Mali.

La sécheresse s'est cependant pour l'essentiel traduite par la sédentarisation à une grande échelle des éleveurs mauritaniens. Nous étudierons plus en détail ce phénomène au paragraphe 3.2. car c'est un processus complexe, tout à fait différent de l'exode rural, qui implique une transformation profonde des modes de vie mais qui n'est pas forcément incompatible avec la perpétuation de l'élevage ou naturellement avec celui de l'agriculture. Dans un certain nombre de cas, la sédentarisation s'est d'ailleurs produite sur les terres de culture ou avec la volonté d'avoir accès à la terre. C'est le cas très souvent des haratine et de certains groupes peuls mais le mouvement concerne aussi les anciens éleveurs bidan. Ici la sédentarisation agricole correspond aussi aux difficultés croissantes qu'éprouvent les bidan à obtenir des céréales de leurs anciens dépendants. Une autre forme de sédentarisation est la fixation des éleveurs sur les points d'eau qu'ils fréquen-

Les observations ont été faites au mois de mars 1972. Il s'agit de tribus agro-pastorales cultivant les bords du Lac R'Kiz après la décrue. Le lac non inondé n'était pas cultivable cette année. Selon l'importance respective de l'agriculture (et sa localisation) au R'Kiz ou au Chemama) et de l'élevage, les groupes se sont fixés sur leurs terres de culture (qui constituaient aussi des pâturages de saison sèche), sur les puits (les installations sont particulièrement massives) ou dans les villes (plus du quart ont choisi cette solution immédiatement, il est vrai, qu'il s'agit de tribus situées dans une zone connaissant traditionnellement des migrations vers le Sénégal).

La sécheresse et la crise ont aussi pour effet de susciter une troisième vague de peuplement des villes mauritaniennes, le taux de population urbaine après 1971 connaît une croissance spectaculaire. En 1977, (recensement), la population urbaine est estimée à 300 000, c'est-à-dire qu'elle a doublé en 5 ans environ. La croissance la plus spectaculaire est celle de Nouakchott qui compte 134 704 habitants, elle a certainement plus que doublé dans la seule année 1972-1973 et connu une croissance tout aussi rapide en 1974. Cependant pratiquement toutes les villes ont vu leur population augmenter, cette attraction se justifiant en particulier par le fait que les secours alimentaires ont été et restent presque exclusivement distribués dans les villes.

Du fait de la sécheresse l'exode rural vers les villes a concerné des familles entières et non plus une majorité de migrants à la recherche de travail (population masculine adulte). Cette tendance s'est, semble-t-il, ralentie après les plus fortes années de sécheresse et le sex-ratio des courants migratoires tels qu'ils ont été appréciés lors des recensements de 1977 (voir l'analyse dans RAMS - Rapport Démographique). On peut dis-

des courants migratoires à l'intérieur de l'espace national est attestée par l'implantation importante à Nouakchott de natifs des Hodh. Les habitants de la rive droite du Sénégal renversant leurs mouvements habituels tendent de leur côté à se diriger en priorité vers les villes mauritaniennes et non plus vers le Sénégal.

De par l'ampleur des mouvements de populations qu'elle entraîne la crise récente (est-elle d'ailleurs terminée?) provoquée par la sécheresse achève le processus de "libération" de la force de travail que nous avons étudié au paragraphe 2.1. et souligne la dominance des formes de production marchande. Comme nous le soulignons déjà au début de ce paragraphe, la crise prend un caractère aigu parce qu'elle rend compte aussi de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les sociétés rurales mauritaniennes de continuer à se reproduire dans le cadre de la "double dépendance" et les effets dramatiques sur les facteurs environnementaux, matériels, humains de la production. Les manifestations actuelles de la crise permettent d'ailleurs de préciser certains points de l'analyse historique que nous avons faite de ces transformations sociales.

Ainsi la nette augmentation de prix de bétail de 1974 nous semble un phénomène très intéressant si on le rapproche du développement parallèle du salariat dans l'élevage (la constitution par les fonctionnaires, les commerçants de troupeaux importants gardés par des bergers salariés a été le principal facteur de reconstitution, partielle, du troupeau). Ce fait souligne bien qu'un des facteurs du blocage de la situation antérieure était la dévalorisation des prix du travail et de ses produits. Il n'est que plus important de noter que cette revalorisation s'effectue dans un contexte social qui privilégie les rapports marchands

nienne. Le problème est bien sûr de savoir si ces transformations tendanciennes se réaliseront spontanément avec tous les risques de crise grave que cela comporte (paupérisation accrue et famines, mouvements anarchiques de population, développement spéculatif des investissements privés, destruction de l'environnement) ou si, au contraire, ces transformations peuvent être orientées, maîtrisées; mais cette dernière hypothèse n'est-elle pas justement celle du planificateur?

2.4. Effets des politiques sur les migrations

La Mauritanie indépendante depuis 1960 dispose des moyens de mener une politique nationale autonome. Les options politiques et économiques qui ont été prises depuis et dans les divers secteurs administratifs, les politiques spécifiques qui ont été suivies, deviennent désormais des facteurs importants (sinon décisifs car d'autres aspects de la dépendance subsistent, en particulier dans le domaine de l'économie par ailleurs continuent à jouer les mécanismes de transformation économiques et sociales hérités de l'époque coloniale) des transformations économiques et sociales de la société mauritanienne. Il est naturellement difficile dans le cadre d'un tel rapport de présenter un bilan d'ensemble des effets de ces politiques sur les migrations, d'autant que ces effets sont le plus souvent indirects. Nous nous en tiendrons donc à quelques points importants. Ces options s'expriment de manière globalisante à travers les trois plans qui ont été élaborés et appliqués en Mauritanie. Celles prises au moment de l'élaboration du 1er plan (1963-1966) en

...
 ...
 ...

facteurs de production, les rendaient plus fragile à une crise telle celle introduite par la sécheresse. L'accélération des processus migratoires durant toute cette période apparaît donc aussi comme le résultat des options politiques définies au niveau national.

A l'heure du bilan, les réflexions soulignent d'ailleurs le danger. Au terme de la mission BIRD effectuée en 1971, l'expert R.P. Westebbe écrit aussi:

By the end of the first plan, it was clear that despite the high hopes attached to the dramatic growth of the modern sector, the basic problem of raising the standard of living of the bulk of the population was not being solved. Although a great deal of money had been spent on highly capital-intensive and relatively small hydro-agricultural works, the results obtained did not in retrospect, in most cases, warrant the investments made. Too little emphasis had been placed on returns from investments that little affected the bulk of the rural population.

In part the planners did not know enough about the ecological possibilities of traditional livestock and crop agriculture and, in part, they placed excessive reliance on the stimulative effects of infrastructure investments. In addition the basic studies that must be the foundation of any long term effort to transform the economy and social structure have yet, in most cases, to be accomplished. In short, the country seemed to be in a vicious economic circle. 31)

Les second. (1970-1973) et troisième plans (1976-1980) tenteront certes de corriger cette orientation et la part des investissements qu'ils prévoient dans le secteur rural s'élève

31) Westebbe, R.P., The Economy of Mauritania, Praeger, New York, 1971

Dans ces conditions l'exode rural ne peut que s'accroître même hors des contraintes immédiates de la sécheresse. Le plan de redressement proposé en Septembre 1978 par le nouveau régime jette à nouveau un cri d'alarme devant la situation préoccupante du secteur rural en "dégradation constante" au point que ce secteur qui fournissait 60% du PIB dans les années 60 n'en fournit plus que 20% en 1978, c'est-à-dire se trouve totalement marginalisé dans l'économie mauritanienne.

Une réflexion critique plus complète s'imposerait s'agissant de ce genre de problèmes. Ou'il nous suffise de souligner l'importance de ce facteur politique dans un contexte où la proportion des investissements publics dans les capacités globales de financement du développement est considérable. D'autres aspects des options politiques nationales ont aussi des répercussions sur les migrations; nous nous contenterons de quelques réflexions à ce propos car ils sont plus particulièrement abordés dans d'autres études du projet RAMS.

1. Politique scolaire : l'effort en ce domaine a été d'autant plus considérable que le point de départ était très bas. On passe ainsi d'un taux de scolarisation de 2,5% en 1950 à 7,3% au moment de l'indépendance et à 18% en 1976. Cependant la politique scolaire connaît en Mauritanie les problèmes communs aux pays en voie de développement : la difficulté de concilier l'élargissement de la scolarité avec le maintien de la qualité et du niveau de l'enseignement, le décalage entre le contenu de cet enseignement et les réalités culturelles et économiques du pays; s'y ajoutent les difficultés spécifiques, la question du multilinguisme, le coût de l'enseignement en partie lié à l'option bilingue arabe-français, etc.

La politique scolaire a eu un double effet sur les mouvements

capitale. Ils se répartissent comme suit :

Tab. 11 : Les investissements d'urbanisme

| | 1963 - 1966 | 1970 - 1977 |
|---------------|-------------|-------------|
| Nouakchott | 3 207 | 6 277 |
| Autres villes | 4 269 | 3 620 |
| Total | 7 476 | 9 897 |

Source : voir référence note 32, passim

La tendance à privilégier les investissements à Nouakchott même s'accroît donc malgré les nécessités initiales d'investir pour construire ex nihilo la capitale.

L'importance de ces investissements publics urbains est double. D'une part ces réalisations ont contribué à élargir le marché urbain de l'emploi et à attirer les migrations de travail. D'autre part ils renforcent l'importance du secteur urbain et moderne dans la politique économique de l'Etat et orientent le modèle de comportement des migrants.³²⁾

32) Voir sur ces différents points communs aux pays du Sahel, Urban Growth and Economic Development in the Sahel, World Bank Staff Working Paper, n° 315, Janvier 1978.

En ce qui concerne les migrations dans la société maure, nous avons pu utiliser les données recueillies au cours de notre étude sur l'Adrar en 1970-1971 et d'autres travaux menés dans le Sud à proximité de la vallée du Fleuve à peu près à la même époque. Il manque des analyses effectuées après la sécheresse qui a profondément modifié ces données.

Dans l'Adrar les migrations sont relativement anciennes et ont pris beaucoup d'ampleur avec la création des villes minières du Nord. Les Maures appellent tenusu le migrant. Ce terme imagé désigne le bétail errant ayant fuit le troupeau au pâturage et cherchant seul sa nourriture. C'est un individu en rupture potentielle avec la société, souvent très jeune; il circule entre les différents lieux où il peut trouver du travail (vivant chez des parents ou des membres de la tribu) et en campement d'origine. Dans l'échantillon étudié, chez les Awled Qaylan, ces jeunes migrants, interviewés dans les campements où ils étaient de retour, faisaient preuve d'une grande mobilité ayant effectué de très nombreux voyages dans les villes mauritaniennes.

Ces voyages sont souvent de durée limitée mais peuvent aussi durer plusieurs mois :

| | |
|---------------------|----|
| Moins d'une semaine | 48 |
| Moins d'un mois | 41 |
| 2 à 6 Mois | 30 |
| 7 à 12 mois | 14 |
| Plus d'un an | 12 |

La rupture qui intervient, lors du premier voyage ou ultérieurement, est souvent brutale. Le jeune tenusu commence à chercher du travail; parfois le berger abandonne ses troupeaux en passant à proximité des villes. Ensuite, les retours sont tou-

caines : aussi, si chez les Awled Qaylan on trouve une majorité de jeunes migrants, ils existent néanmoins dans toutes les classes d'âge :

| | | |
|-------------|-------|--------------------------------|
| 16 - 20 ans | 17% | de la classe d'âge ayant migré |
| 21 - 25 ans | 25% | " |
| 26 - 30 ans | 34% | " |
| 31 - 35 ans | 25% | " |
| 36 - 40 ans | 17,5% | " |
| 41 - 45 ans | 15 % | " |
| 46 - 50 ans | 11% | " |
| 51 - 55 ans | 9% | " |

Ces pourcentages seraient plus considérables encore si l'on ne considérait que les seuls hommes. La population restée en brousse vieillit nettement, les campements sont souvent occupés par des femmes et des vieillards. A cette époque, avant la sécheresse, les tendances à la sédentarisation s'accroissaient de ce fait. Ils achetaient palmiers et maisons manquant cependant de main-d'oeuvre pour l'entretien des palmeraies.

Cependant le nombre de migrants variait fortement en fonction des tribus et des groupes de statut. Nous avons pu calculer plus précisément le pourcentage, population migrant à Zouérate et à Nouadhibou/population totale, dans un certain nombre de tribus de l'Adrar :

| | |
|-----------------------------|--------|
| Awled Akchar - Awled ammoni | 30,0 % |
| Rgibat | 16,5 % |
| Awled Qaylan | 15,0 % |
| Smasid | 12,5 % |
| Teyzega | 10,0 % |
| Amgarij | 8,0 % |
| Torchane | 6,5 % |
| Ideishelli | 5,0 % |
| Awled shaykh Muhammed Fadel | 5,0 % |

population hartaniya totale du département de Keur Macène sont émigrés alors que le pourcentage n'est que de 0,9 % à R'Kiz où les activités agricoles sont plus importantes. Les hassan sont plus touchés que les zawaya (20% de la population active masculine, chez les premiers, 16,7% chez les seconds). La nature de la migration détermine aussi des différences sensibles. L'orientation commerciale des migrations des zawaya leur permet des gains appréciables et perpétue les rapports sociaux dans le milieu d'origine, en particulier les rapports serviles, 5,6 % des 'abid migrent dans cette catégorie alors que la proportion atteint 47,2 % chez les hassan qui maintiennent plus difficilement leur autorité sur le dépendant.

Ces variations nous semblent tenir au fait que la migration n'est pas pour les Maures, au même titre que pour les Toucouleurs et surtout les Soninke, la seule source de revenu monétaire. La vente des céréales, de bétail, le commerce, le transport etc... sont d'autres possibilités ouvertes pour se procurer de l'argent. Contrairement à ce que nous avons observés au Nord où l'attrait des emplois salariés stables et les difficultés de la production locale avaient rapidement entraîné le déplacement des familles, ici la migration - encore très fortement orientée vers le Sénégal - est très individuelle, elle est le fait des hommes jeunes, célibataires. On retrouve certes la caractéristique de mobilité - 80% de migrants maures dans la banlieue de Dakar se déplacent régulièrement (contre 30 % de Toucouleurs)³³⁾ surtout les jeunes bidan, les haratine sont plus stables et tendent plus à se déplacer

33) Vernière, M., Volontarisme d'état et spontanéité populaire de l'urbanisation du Tiers-Mondé - Formation et Evolution des banlieues dakaroises : le cas de Dagoudane-Pikine, Thèse EPHE, Paris, 1973.

Ce cas de petit éleveur ruiné est malheureusement parmi les plus fréquents. D'autres cas sont plus complexes. Mûl S. est des Ideybussat, originaire d'Aioun où sa famille était partiellement installée car, en association avec son frère, il partageait son temps entre l'élevage et le commerce. Du fait de la sécheresse, ils ont perdu leur bétail (le fait d'être à demi sédentaire semble avoir joué) et les difficultés du monde rural ont fait périlcliter le commerce local. Cependant, dans ce cas la migration a été très organisée. Ils ont vendu, lui et son frère, leurs animaux dont il restait un nombre suffisant pour constituer un nouveau capital commercial. Il est venu seul à Nouakchott pour constituer un nouveau commerce en 1975, peu de temps après son frère l'a rejoint et a lui-même créé une petite entreprise de construction. Ayant alors acheté un terrain et commencé à construire eux-mêmes, ils ont fait venir leur famille en 1977. Toutefois, ils ont gardé leur maison à Aioun et caressent l'espoir de reconstituer leur troupeau dès que possible, voire de rentrer à Aioun.

On pourrait multiplier ces exemples. Un point me semble cependant suffisamment acquis. Dans cette situation de migration forcée, la caractéristique essentielle des migrations maures me semble être encore la mobilité, la capacité de déplacement et d'insertion rapide dans un autre milieu. Cette mobilité est rendue possible non seulement par les traditions de mode de vie mais aussi par la souplesse adaptative de l'organisation sociale, domestique et tribale, et par l'étendue des alternatives économiques.

C'est dans cette perspective qu'il faut considérer les effets de la migration sur le milieu d'origine. Ils sont tout aussi variés que les conjonctures de déplacements.

Lorsqu'ils deviennent assez massifs, et concernent les familles, les départs entraînent très rapidement le déclin de

leur famille sous la tente dans un rayon de 50 kilomètres autour de la ville). Les comportements sont les mêmes s'agissant des maisons et même des champs (souligné déjà dans l'enquête MISOES sur le Chemama à la fin des années 50).

Le groupe familial ou domestique représente l'unité sociale essentielle de la société maure. Nous avons montré que ce groupe avait relativement évolué du fait de l'importance des rapports marchands et monétaires (2.1.3) et que la position dominée des producteurs sur le marché se traduisait par une grande fragilité de l'économie domestique (fragilité manifestée dans l'expropriation et la migration massive de ces producteurs lors de la récente sécheresse). Ces facteurs de fragilité et même de dissolution (difficultés de maintenir les rapports d'autorité fondés sur l'âge lors du départ des tenusu) peuvent sembler contredire à terme l'analyse que nous venons de faire de la souplesse adaptative de l'organisation sociale maure. Nous ne le pensons pas!

Certes, la migration a des effets sur l'organisation domestique et nous verrons au chapitre 4 que la famille maure en milieu urbain continue à évoluer fortement mais pour l'essentiel les rapports sociaux sur lesquels repose l'organisation familiale (rapport de parenté) se perpétuent de manière peu conflictuelle car ils sont largement utilisés dans les conditions nouvelles, y compris par exemple comme base de l'organisation commerciale. Qu'il s'agisse simplement de la redistribution sociale dont l'importance a cru du fait de la paupérisation des producteurs durant la sécheresse - ou de l'acquisition de pouvoirs économiques ou politiques ces rapports sociaux apparaissent encore déterminants. Nous verrons plus en détail au chapitre 4 comment la réussite d'un gros commerçant dans une tribu de l'Adrar se traduit par une promotion d'ensemble de la fraction de la tribu à laquelle il ap-

centres de Trarza où sont installées des familles de fonctionnaires ou de commerçants de Nouakchott. Parfois même la famille reste nomade ou s'installe sous la tente pour des périodes plus ou moins longue en dehors de la ville.

Cette mobilité a pour conséquence de préserver une certaine autonomie de la femme qui existait déjà dans la famille traditionnelle, particulièrement dans les catégories sociales moins élevées, les petits producteurs zenaga ou même hassan, les zawaya et haratine. Les nécessités de la transhumance, des activités pastorales, et caravanières, ensuite les migrations, font que souvent les femmes assument seules la charge d'une partie des activités de la tente. Elle est d'ailleurs propriétaire de cette tente et du matériel domestique, a des biens propres et l'importance des stratégies matrimoniales accentue son importance dans la vie sociale. En accentuant la mobilité les migrations tendent à renforcer son autonomie tandis que la vie urbaine lui offre de nouvelles possibilités de développer de nouvelles activités propres.

Il nous faut examiner pour conclure ce paragraphe le problème particulier posé par le développement des migrations dans les populations haratine. Là encore on observe une grande diversité de situation mais aussi certains traits spécifiques que nous allons tenter de repérer.

La mobilité des haratine apparaîtra souvent plus grande encore que celle des bidan car ils présentent une économie plus fragile, plus dominée encore sur le marché. Dans le Sud surtout les migrations ont été plus anciennes. Aux raisons proprement monétaires s'ajoutent ici d'autres motivations: s'éloigner des anciens maîtres (ou des maîtres actuels dans le cas des abid) pour acquérir une autonomie plus grande et échapper aux pressions

La présentation de trois cas nous permettra d'illustrer quelque peu ces divers développements.

A ul M. des Tinwajib de la région d'Aioun a fréquenté quelques années l'école dans cette ville. Rentré dans son campement son père, qui était surtout éleveur, était mort depuis quelques années et le troupeau s'était dispersé. Il s'est rendu à Kayes avec des commerçants de bétail qui lui ont donné de l'argent pour le transport. Il s'est dirigé vers Nouakchott alors en plein chantier (1960). Il a appris le métier de chauffeur mécanicien qu'il a exercé à Nouadhibou (1961-1966), Nouakchott (1966-1969), Akjoujt (1968-1970), Aioun (1970-1971), puis à nouveau à Nouakchott. Il s'est marié deux fois à l'occasion de son retour à Aioun chez les Tinwajib mais il a peu de contact avec les fractions de sa tribu. Sa famille vit depuis toujours à Nouakchott.

Ce cas est un peu particulier par la relative réussite professionnelle liée à la scolarisation. Mais il illustre la grande mobilité de ces migrants. La rupture avec le milieu d'origine est assez marquée - bien que les deux mariages aient eu lieu dans la tribu et que de nombreux parents ou membres de la tribu, de passage, s'installent chez lui.

B ul A de Awled Ebieri de Boutilimit a lui aussi quitté la brousse depuis longtemps (1963). Il était éleveur et agriculteur dans le Chemama. Son père avait déjà migré au Sénégal où il s'était remarié avec une Sénégalaise. Ils l'ont perdu de vue. Ayant perdu une partie du bétail il a décidé de venir chercher du travail à Nouakchott. Entre 1963 et 1971 il a effectué de courts séjours en ville avec des retours en brousse pour cultiver. Avec la sécheresse il a été obligé de rester à Nouakchott et en 1976 le reste de sa famille l'a rejoint (sa mère, 2 soeurs, frère, épouse et enfants). Entre 1963 et 1971 sa mobilité a été très grande puis-

tures volontaristes par suite de la difficulté à perpétuer les solidarités tribales et parentales moins étendues et moins efficaces que chez les bidan (très souvent ces caisses mutuelles ont une base locale autant que tribale).

2.6. Circonstances et effets de la migration dans les sociétés négro-africaines

Nous nous en tiendrons aux migrations chez les Toucouleurs, et les Soninke, les informations sur les autres groupes (Wolofs, Peuls) sont trop minces pour qu'on puisse en traiter sérieusement. Notons par ailleurs que cette distinction ethnique si elle explique beaucoup des différences entre les phénomènes migratoires observés, n'explique cependant pas tout. A certains égards une distinction géographique apparaît aussi pertinente: en amont les migrations ont une grande amplitude et sont orientées vers l'Europe; au centre (le coeur du pays toucouleur entre Kaédi et Boghé) ces migrations sont tout aussi importantes mais sont avant tout régionales (vers Dakar et depuis peu vers les villes de Mauritanie) et s'accompagnent de transferts de population; en aval du pays toucouleur elles tendent relativement à diminuer.

2.6.1. Les migrations dans la société toucouleur

Lericollais et Vernière³⁴⁾ faisant le bilan de l'émigration toucouleur sur les deux rives du fleuve, soulignent que si au dé-

34) Lericollais et Vernière, "L'émigration toucouleur du fleuve Sénégal", Cahier Orstom, Sciences Humaines XII-2-1975, 161-176.

sédentaires. La migration saisonnière qui diminue fortement subsiste dans la mesure où le migrant éprouve des difficultés à trouver un travail. Bref, il s'agit d'une population en train de se fixer en ville et qui coupe progressivement ses relations avec le milieu d'origine. Un autre indice de cette fixation est que les sommes envoyées par les migrants n'augmentent pas et même diminuent par rapport à celles estimées par les enquêtes MISOES quelques années avant. Elles sont en moyenne de 25 400 F CFA par séjour moins que la somme ramenée par un travailleur saisonnier navétane pour un séjour pourtant plus court. De plus en plus d'argent est dépensé à Dakar même pour l'entretien du migrant et de tous ceux qu'il doit lui-même entretenir.

La tendance à la fixation des migrants toucouleurs à Dakar (mais le processus est identique ailleurs) et au développement des migrations familiales à caractère plus ou moins définitif date donc de la fin des années cinquante. Au cours de l'enquête menée au village toucouleur sénégalais de Guia (à 10 km au sud de Podor) Lericollais et Vernière relèvent pour 938 habitants et 151 familles 344 originaires du village installés à l'extérieur dont 42 ménages urbanisés (habitant et travaillant en ville) 18 ménages hébergés en ville mais encore mobiles et 26 jeunes gens partis à la recherche de travail. Les dates de fixation en ville de ces migrants se répartissent comme suit :

Tab. 13 : Dates de fixation en ville des migrants

| | 1930/31 | 1940/49 | 1950/59 | 1960/69 | 1970/73 | Total |
|--------|---------|---------|---------|---------|---------|-------|
| Hommes | 1 | 7 | 10 | 29 | 10 | 57 |
| Femmes | - | 1 | 12 | 19 | 13 | 45 |

mariés (57% de migrants toucouleurs à Nouadhibou sont célibataires alors que chez les Maures ce pourcentage monte à 60% et chez les Soninke à 70%). On ne dispose malheureusement d'aucunes données sérieuses sur la population de Nouakchott du point de vue ethnique mais il semble évident que les Toucouleurs constituent une majorité écrasante de la population négro-africaine. Quelles sont les conséquences de la migration sur la société Toucouleur? On a déjà noté que les retombées monétaires restent relativement faibles (surtout en comparaison des retombées de la migration vers l'Europe); elles le sont d'autant plus que lorsque le migrant s'installe en ville et acquiert une profession plus rémunérative, il tend à faire venir sa famille et à restreindre de ce fait ses envois. L'éclatement de la famille étendue, galle, et l'importance qu'acquiert la famille restreinte facilitent ce type de migration; en retour la migration accélère ce processus.

Tout se passe comme si les migrations toucouleurs avaient pour finalité dernière un transfert de population, excédentaire compte tenu des capacités de production, de la vallée du fleuve vers les centres urbains. La population reste effectivement stable dans la vallée depuis une vingtaine d'années. La production aussi reste stable contrairement à ce que laissent entendre les enquêtes MISOES, compte tenu aussi des années de sécheresse qui ont vu une forte diminution de la production et ont de ce fait accéléré les départs. Selon Lericollais, qui s'appuie sur l'interprétation des photographies aériennes de 1970-71, toutes les terres cultivables le sont effectivement. Le problème est que les variations de superficie cultivable du fait de la crue étant considérables, la population et le volume de migrations doivent s'aligner sur les données moyennes minimales. Il

les surfaces cultivées, les activités d'élevage, de pêche, etc.

L'implantation assez importante depuis quelques années (et en partie pour les mêmes raisons de crise) des haratine à proximité des villages toucouleurs de la vallée, dont ils obtiennent parfois depuis longtemps des terres, annonce-t-elle l'utilisation de plus en plus grande de main-d'oeuvre extérieure (soit sous la forme traditionnelle de métayage, rempetiene, soit sous forme de location de terre, soit même sous une forme directement salariée). Cela n'est pas impossible quoique le manque de revenus monétaires freine le développement du salariat.

Si l'on fait abstraction de la tendance à l'éclatement du galle en famille restreinte, fovré, qui est considérablement accentué du fait que l'unité d'habitat en ville chez les migrants familiaux est le ménage, deux types de relations sociales semblent avoir évolué du fait de la migration, mais on connaît mieux cette évolution en milieu urbain (voir chapitre 4) que dans le milieu d'origine. :

La relation entre les sexes : Nous avons vu que les femmes intervenaient fortement dans le choix masculin de la migration familiale. Pour des raisons identiques, le problème de l'entretien de la femme (qui accomplit rarement des travaux salariés chez les Toucouleurs, contrairement à d'autres ethnies sénégalaises) amène une accentuation importante des divorces (en 1958, selon l'enquête MISOES, une femme contractait en moyenne 1,32 mariages, chez les migrants le taux monte à 1,6).

Les relations entre libres et serviles : Longtemps les migrations de castes serviles, mâtiube, ont été relativement moins fortes que celles des torobé, par exemple, ce qui semblait témoigner d'une certaine pression pour maintenir sur place la main-d'oeuvre. Depuis la sécheresse ce frein semble avoir cédé et le développe-

lages et des groupes auxquels ils ont concédé des droits. Ce système foncier est resté assez stable même si des terres sont généralement concédées sans contrepartie importante aux dépendants de la famille. Par contre, l'organisation domestique semble moins profondément fragmentée que dans les villages toucouleurs qui ont connu une migration régionale. Bref on se trouve dans une situation intermédiaire entre le cas toucouleur et celui des soninke.

2.6.2. Les migrations dans la société soninke

Le pays soninke connaît depuis longtemps des phénomènes de migrations massives qui se sont d'abord orientées vers la zone sénégalaise (voir 1.4.). Depuis deux ou trois décennies ces migrations se sont dirigées tout aussi massivement vers l'Europe (la France pour l'essentiel). Cette transformation de l'orientation des migrations s'est accompagnée d'une certaine évolution de leur contenu. Avant 1960 on partait à tout âge et souvent à plus de 30 ans; les migrations étaient saisonnières ou ne portaient que sur des périodes assez courtes. Depuis elles se sont concentrées sur la classe d'âge de 20 à 30 ans et l'on part même de plus en plus tôt :

"Le prélèvement s'opère de plus en plus nettement sur les classés d'âge qui arrivent à l'âge de travailler, les départs à 16, 17 et 18 ans deviennent habituels." 36)

36) Kane et Lericollais, 'L'émigration en pays soninke,' Cahiers Orstom, Sciences Humaines, XII, 2, 1975-177-188.

21,8 % de cette population (ce sont les chiffres relevés dans les villages précédents qui sont d'ailleurs localisés dans le département de Sélibabi).

Même si subsiste une migration de navétanés ou dirigée vers les centres urbains du Sénégal ainsi que de Mauritanie, elle est souvent une étape de la migration plus lointaine vers l'Europe avec laquelle existent des circuits bien organisés. La migration est souvent financée par les parents, par le migrant déjà en France, voire un commerçant ou un notable qui prennent les billets. Elle est étroitement encadrée depuis le départ jusqu'à l'arrivée dans les foyers en France. Ce type de migration n'a rien à voir avec les déplacements peu organisés et instables des Maures vers les centres urbains ni même avec les migrations massives de Toucouleurs vers les villes entraînant de véritables transferts des populations. Ici la migration est très organisée, concerne une catégorie de personnes, les jeunes adultes, qui sont en situation de dépendance dans l'économie domestique, nécessite une organisation économique, sociale, voire politique au départ comme à l'arrivée pour se reproduire dans le cadre de la société soninke sans que celle-ci ne voit ses fondements totalement sapés.

Tous les auteurs s'accordent pour reconnaître que ce type de migration a des effets particulièrement profonds sur l'économie et la société d'origine ne serait-ce que parce qu'elle signifie un transfert important de la force de travail locale et parce qu'elle modifie de manière conséquente le système agro-pastoral local. Le document préparatoire (War and Want, 1977) fait un rapide bilan des effets sur ces systèmes agro-pastoraux. De manière générale, on assiste à une contraction du terroir qui est directement liée aux difficultés de mise en valeur. Dans le village du Fleuve les terres de dieri sont abandonnées au profit du walo et de fondé situé à proximité, dans les villages de l'intérieur elles le sont

Nous avons présenté en 2.1.3. la structure profondément hiérarchique de l'organisation domestique soninke. Dans ces grandes lignes cette organisation reste identique : contrôle de biens collectifs par le Kagumme, travail dépendant des hommes jeunes, travail annexe des femmes qui fournissaient quelques compléments monétaires et des produits spécifiques (condiments). En fait, au delà du maintien formel de la structure domestique on constate d'importantes mutations.

Celles-ci concernent le travail féminin qui apparaît de plus en plus concerné par la production de biens de subsistance du fait de la migration de la main-d'oeuvre masculine : elles cultivent de plus en plus le sorgho et contribuent à la subsistance du groupe familial mais elles gardent une certaine maîtrise de leur production et jouent de ce fait un rôle économique croissant.

Les hommes jeunes dépendants restent astreints au travail hiérarchique mais sont de plus en plus exclusivement concernés par la migration. Celle-ci doit leur permettre de participer comme autrefois au niveau de subsistance du groupe domestique mais par l'intermédiaire d'envois d'argent : l'un des premiers devoirs des migrants est de contribuer à la survie alimentaire du groupe en envoyant de quoi acheter de la nourriture. En fait, leur situation dans la société est très différente de ce qu'elle était autrefois.

D'une part, ils ne peuvent participer directement aux travaux agricoles et ceux-ci doivent être de plus en plus souvent effectués par une main-d'oeuvre salariée composée surtout de migrants régionaux bambara. Parfois ceux-ci pratiquent eux aussi le système de navétanat qu'avaient connu autrefois les migrants soninke. Logés et nourris, ils doivent trois jours de travail

que les aînés bloquent - avec efficacité - le départ des familles vers la France. Il en résulte l'augmentation déjà soulignée du caractère individuel de la migration. Citons à ce propos le document War and Want :

"Dans ce contexte nouveau le fonctionnement de la cellule de parenté comme unité cohérente - telle qu'elle apparaît encore au niveau de la vie quotidienne et de l'exercice des activités agricoles - devient en quelque sorte un fait subsidiaire par rapport à l'émigration secteur dominant autour duquel se polarise l'ensemble du système économique familial. C'est en effet grâce au maintien d'une organisation communautaire susceptible d'assurer dans des conditions satisfaisantes la subsistance de ceux qui demeurent au pays (et en particulier des femmes et des enfants) que l'émigré peut partir et laisser les siens sans les exposer à des risques trop grands. La cellule familiale dans sa forme actuelle assure donc la base collective de sécurité qui permet aux individus de se livrer à ce qui est devenu leur activité économique principale : l'émigration".³⁷⁾

Sans être fautive cette analyse nous semble incomplète dans la mesure où elle n'explique pas réellement la perpétuation de la forme du groupe domestique; sur les mêmes bases, la famille toucouleur s'est en effet totalement fragmentée. Le document War and Want néglige trop, semble-t-il, les aspects contradictoires de ce processus; l'emploi du terme communautaire en particulier nous semble peu heureux; il eut mieux fallu parler d'organisation collective. La perpétuation du groupe domestique rend compte aussi de celle de toute une série de différences et de hiérarchies sociales.

37) War and Want, 1977, p. 109

qu'elle présentait, perpétue et reproduit aussi les caractères
inégalitaires de cette organisation. Contrairement aux migrations
toucouleurs qui favorisaient la transformation de l'organisation do-
mestique et hiérarchique mais stabilisaient les conditions de
production, les migrations soninke nécessitent une transforma-
tion des systèmes de production mais maintiennent dans ses grandes
lignes l'organisation sociale qui reproduit en fait la seule
marchandise que les soninke puissent vendre: leur force de tra-
vail.

3. L'ORGANISATION DE LA MIGRATION

Nous avons jusqu'à présent étudié la migration comme un phé-
nomène déterminé par un certain nombre de facteurs et qui consti-
tue un aspect de l'ensemble des transformations économiques et
sociales. Dans cette mesure nous considérons la migration dans
ses caractères distinctifs selon les groupes ethniques, régionaux,
selon les strates sociales, etc, chaque catégorie sociale présen-
tant en effet de ce point de vue une certaine originalité. Pour
ne prendre qu'un exemple dans la vallée du Fleuve, des fractions
maures installées côte à côte ont des comportements migratoires
très différents: les unes ont une migration très ancienne orien-
tée vers le Sénégal, d'autres n'ont réellement présenté de migra-
tions importantes que du fait de la sécheresse, encore s'agit-il
autant d'un mouvement de sédentarisation et de refuge dans les
villes que de réelles migrations. De même certains villages tou-
couleurs au Sud de Maghama ont d'importants départs vers l'Europe,
d'autres peu distants n'ont développé qu'une migration régionale.

prolongent encore dans une certaine mesure les courants migratoires de l'époque coloniale (orientation vers le Sénégal) mais elles méritent une étude à part (chapitre 5).

3.1. Le migrant et son milieu d'origine

La question du degré de rupture entre le migrant et son milieu d'origine se pose très différemment selon la nature de la migration. On peut distinguer de ce point de vue trois types de migrations :

- Migrations saisonnières, autrefois dominantes mais qui ont fortement déclinées. Il est clair cependant que ce type de migration était totalement déterminé par les caractéristiques du milieu d'origine (temps de travail disponible, besoins monétaires, etc) et tendait, à court terme du moins, à reproduire l'organisation économique et sociale.

- Migrations temporaires individuelles. C'est le cas des migrations Soninke vers l'Europe mais elles se perpétuent aussi chez les Toucouleurs et chez les Maures (du moins avant la sécheresse). La durée de la migration est plus ou moins longue mais elle est toujours le fait d'individus célibataires ou hommes mariés laissant leur famille dans leur milieu d'origine.

- Migrations familiales pratiquées par les Maures et les Toucouleurs. Elles impliquent le maximum de rupture entre le migrant et son milieu d'origine ce qui ne signifie pas forcément coupure radicale car les solidarités sociales peuvent se recréer dans le milieu urbain (voir chapitre 4).

ment lié à la migration (voir le rapport sur l'évolution des modes d'accumulation) et qui ne concerne qu'une catégorie spécifique, les fonctionnaires et les catégories marchandes.

La rupture des relations économiques entre ce type de migrants et le milieu d'origine n'implique pas cependant la rupture de l'ensemble des relations sociales. Nous nous contenterons d'évoquer deux aspects de la permanence des liens entre migrants et milieu d'origine :

- Les retours familiaux. Dans la limite des capacités monétaires (payer le prix de transport est de plus en plus cher et beaucoup de migrants interrogés hésitent à le faire plus régulièrement) les retours familiaux dans le milieu d'origine sont réguliers. Ils interviennent dans des circonstances institutionnalisées (accouchement de la femme qui doit se faire dans sa famille chez les Maures, décès familiaux, etc) ou tout simplement à l'occasion de congés : congés des travailleurs salariés, visites régulières faites par l'épouse à sa famille, etc. Ces visites sont l'occasion d'une redistribution aux membres de la famille restés sur place.

Cependant chez les Maures, depuis la sécheresse qui a entraîné des déplacements massifs de population et du fait aussi de la paupérisation de ces nouveaux migrants en ville, ces visites elles-mêmes peuvent se ralentir ou même disparaître. Par contre un mouvement inverse se dessine chez les migrants les plus aisés - salariés du privé, commerçants, fonctionnaires - celui d'installer sa famille en brousse et de lui rendre des visites régulières. Cette tendance a été facilitée par la sédentarisation des éleveurs autour des puits, le long des routes dans des petits centres urbains, etc. Ils y élèvent une maison, achètent le bétail laitier nécessaire à l'entretien de la famille par ailleurs to-

fondes. Ce sont beaucoup plus les solidarités parentales et tribales qui sont ainsi réinterprétées pour faciliter l'insertion dans le milieu urbain que la relation globale, économique et sociale avec le milieu d'origine.

La situation est un peu différente chez les Toucouleurs qui s'organisent selon une dualité : restés au village/originaires du village. Là encore, le mariage est au centre des relations entretenues avec le milieu d'origine mais surtout comme une manière de reproduire les solidarités en milieu urbain. L'endogamie ethnique villageoise et parentale (épouser les cousines proches) est un aspect important de ces solidarités traditionnelles. Elle reste très importante en milieu urbain surtout l'endogamie ethnique, par contre le choix d'une parente proche diminue.³⁸⁾ Le contrôle du mariage y compris en milieu urbain par des migrants plus anciens facilite la perpétuation de cette endogamie qui résiste mieux que chez les Maures par suite de l'importance du cadre ethnique pour les Toucouleurs, généralement minoritaires en milieu urbain, à Dakar comme dans les villes mauritaniennes (ce point sera repris au chapitre 4).

L'évolution de la relation entre le migrant et son milieu d'origine sera très différentes agissant des migrants temporaires individuels. Nous nous contenterons de traiter de l'exemple des Soninke (et des villages toucouleurs de la région de Maghama qui connaissait des mouvements migratoires identiques) d'ailleurs, le plus remarquable. En effet, bien que les salaires français soient relativement faibles et l'insécurité du travail très grande, les sommes envoyées par les migrants sont beaucoup plus élevées que celles que peut envoyer un migrant resté en ville. Les grandes capacités d'épargne des travailleurs immigrés (40%

38) Diop, A.B., 1965

aussi de l'ensemble du Ka. C'est un devoir impératif et celui qui ne pourrait le satisfaire n'oserait rentrer au village. C'est un des motifs parfois invoqué pour justifier le non retour au village (cas assez rare).

- Les envois d'argent des migrants favorisent, nous l'avons déjà vu, une réorganisation de la vie collective des villages, transcendant les oppositions antérieures et dont la fonction principale est de reproduire la cohésion et les hiérarchies sociales menacées par la migration. Ce "budget collectif villageois"

(War and Want, 1977) est organisé autour de deux pôles : la caisse des ressortissants des villages dans les foyers d'accueil (voir chapitre 5) et l'assemblée des notables du village. Les réalisations les plus spectaculaires concernent les mosquées somptueusement construites et nécessitant des investissements importants (à Sangue 16 million de F CFA partagés entre 221 migrants ayant cotisé à la caisse, mais il reste tout l'aménagement intérieur à financer et la réception d'inauguration) compte tenu des ressources du village. Le caractère somptuaire et ostentatoire de ces investissements peut poser des problèmes. En fait, il faut tenir compte de deux aspects de ces investissements collectifs :

- D'une part la constitution de la mosquée resserre symboliquement l'unité villageoise en la situant sur le seul plan où elle soit réellement incontestée, celui de la religion - les contradictions de la communauté villageoise (ainé/cadets, maîtres/esclaves) sont ainsi symboliquement dépassées et déplacées comme une compétition importante pour préserver la cohésion sociale menacée par les migrations.

- D'autre part, les investissements collectifs rentables ne sont pas toujours faciles à identifier. Les difficultés d'expérimentation des périmètres irrigués ne convainquent pas les migrants et les villageois de réaliser leurs investissements

pouvant atteindre 100 000 UM, ainsi que l'aménagement de la maison dans l'enclos familial, le mobilier et les vêtements, etc. Bien que les migrants se mariant en France soient relativement nombreux, le mariage au village constitue encore une nécessité pour qui ne veut pas rompre la relation avec le milieu d'origine du fait de l'organisation du travail selon les sexes (travail domestique, travail agricole). Le contrôle sur les départs féminins qui s'exerce ici avec beaucoup d'efficacité - contrairement à ce qui se passe dans la société toucouleur - représente un des meilleurs moyens de reproduire le caractère temporaire de la migration.

Les investissements individuels peuvent être plus spéculatifs. Beaucoup de migrants achèteraient du bétail et les troupeaux des villageois se sont considérablement accrus avec la migration. D'autres passent par des "hommes de confiance" (duntagne) commerçants, anciens fonctionnaires, anciens migrants pour faire fructifier leur argent dans le commerce, la construction immobilière, etc... Ainsi ils investissent beaucoup à Dakar ou à Nouakchott en achetant des parcelles libres où ils construisent des "casernes locatives" de 10 pièces de 3 x 3 m loués à des migrants soninke de passage qui leur rapportent 20 à 30 000 F CFA par mois. Ces situations sont souvent l'occasion de conflits entre les migrants, leurs parentèles et les duntagne qui, parfois, pensent surtout à leur propre profit. Les réussites individuelles ne sont toutefois pas rares. A Sélibabi, un migrant revient en 1972 avec 1,5 millions de F CFA montant de ses économies et de biens familiaux qu'il a fait fructifier. Il monte une entreprise de construction et ouvre un cinéma. A Bakel, un autre migrant a ouvert un atelier de soudure, un autre a acheté une vedette et fait des transports sur le fleuve, etc. Il faudrait étudier de plus près ces différents cas qui représentent

qui doivent être utilisés avec prudence (voir à ce sujet: RAMS, Rapport Démographique).

Tab. 15 : Sédentarisation en Mauritanie

| | 1965 | 1977 |
|---------|-------|---------|
| Nomades | 65 % | 36,2 % |
| Ruraux | 25 % | 41,9 % |
| Urbains | 10 % | 21,9 % |
| Total | 100 % | 100,0 % |

Une partie de cette évolution correspond au départ des éleveurs vers les villes et ne correspond pas à la sédentarisation stricto sensu, c'est-à-dire à la fixation des éleveurs dans le secteur rural : c'est l'augmentation de ce secteur rural durant cette période qui rend compte le plus clairement de la sédentarisation. Encore faut-il nuancer ces distinctions dans les petits centres urbains où peuvent se perpétuer des activités rurales. Sédentarisation et urbanisation sont deux phénomènes peu distincts. Il faut tenir compte aussi de la fixation des familles, les hommes partant en ville cherchent du travail. Il s'agit en fait de processus complexes dont la seule constante est la diminution importante d'une forme d'élevage et d'un mode de vie reposant sur le nomadisme. Ce processus continue à jouer comme en témoignent les résultats de l'enquête sur les intentions de sédentarisation lors du recensement de 1977. Au cours du recensement ont été identifiés 91 695 ménages nomades, environ 80% ont pour activité

Ainsi environ 1/4 des ménages nomades envisagent de se fixer à terme plus ou moins lointain (dont 10 % sont déjà fixés ou sur le point de le faire). Les intentions de sédentarisation sont beaucoup plus fortes chez les agro-pasteurs pratiquant surtout l'agriculture environ 50 % dont 15 % immédiatement. Un très petit nombre envisage la sédentarisation comme une installation en ville (3,6 % sans qu'il y ait de différence sensible entre les éleveurs et les agro-pasteurs, pratiquant surtout l'agriculture, à ce propos). Cela signifie, comme on pouvait s'y attendre, que la pratique de l'agriculture représente une incitation majeure à la sédentarisation alors que celle-ci apparaît surtout comme un projet à long terme pour les éleveurs (seuls 8 % sont déjà fixés ou ont l'intention de se fixer à court terme).

L'importance de la pratique de l'agriculture comme une incitation à la sédentarisation est un fait qui a joué bien avant la sécheresse et qui a déjà été relevée par de nombreux auteurs.⁴¹⁾

Pour ne prendre qu'un exemple la sédentarisation sur les terres de culture du Lac R'Kiz a commencé bien avant la sécheresse (Santoir, 1973) et lorsqu'elle a éclaté environ 3 000 Maures étaient installés autour du lac dont une majorité de bidan, leur nombre ayant fortement augmenté du fait des projets de développement utilisant les eaux du lac.

La sédentarisation des agro-pasteurs peut provenir d'une intensification de l'agriculture liée à des projets d'aménagement de ce genre, à la création de barrages, etc; elle provient aussi d'un déclin de l'élevage dans certaines régions. Dans la plupart des cas étant donné que la distinction agriculture/élevage se réalise dans la société maure sur la base d'une différenciation so-

41) Voir en particulier C. Toupet, La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne, 1977.

Tab. 17 : Répartition des ménages nomades selon le type d'élevage

| Région | Camelins seuls | Camelins + Bovins | Camelins + Ovins - Caprins | Bovins seuls |
|-----------------|----------------|-------------------|----------------------------|--------------|
| Hodh Oriental | 741 | 2 789 | 4 516 | 575 |
| Hodh Occidental | 315 | 1 154 | 2 837 | 564 |
| Assaba | 343 | 286 | 522 | 1 640 |
| Gorgol | 3 | 120 | 48 | 78 |
| Brakna | 78 | 121 | 320 | 164 |
| Trarza | 782 | 923 | 4 882 | 478 |
| Adrar | 342 | 21 | 1 307 | - |
| Tagant | 242 | 613 | 2 316 | 63 |
| Guidimakha | - | 4 | 13 | 146 |
| Nord | 166 | - | 1 264 | - |
| Total Pays | 3 012 | 6 041 | 18 035 | 3 708 |

Source : Recensement 1977

Tab. 18 : Répartition des ménages nomades selon la région et les types de déplacement

| Région | Total Ménages | Ménages fixes | Ménages fixes avec membres se déplaçant | Ménages l ou 2 déplacements annuels |
|-----------------|---------------|---------------|---|-------------------------------------|
| Hodh Oriental | 17 145 | 88 | - | 1 524 |
| Hodh Occidental | 12 958 | 611 | 106 | 813 |
| Assaba | 9 083 | 768 | 576 | 2 089 |
| Gorgol | 3 133 | 150 | 130 | 825 |
| Brakna | 10 208 | 278 | 57 | 1 776 |
| Trarza | 23 857 | 669 | 95 | 5 152 |
| Adrar | 3 313 | 12 | - | 259 |
| Tagant | 8 581 | 123 | - | 1 295 |
| Guidimakha | 1 775 | 122 | 177 | 179 |
| Nord | 1 632 | - | - | 42 |
| Total pays | 91 685 | 2 822 | 1 141 | 14 154 |

Source : Recensement de 1977

l'an (environ 15 % des cas) là encore localisés dans les parties les plus méridionales de l'Assaba, du Brakna et surtout du Trarza, c'est-à-dire des régions où le nomadisme de fait de la densité des pâturages et des puits présente la moindre amplitude.

C'est effectivement dans ces régions que l'on trouve la plus forte sédentarisation des éleveurs sur leurs zones de pâturages, c'est-à-dire le maximum de compatibilité entre l'élevage et la sédentarisation. Dès avant la sécheresse dans le Sud de Trarza les tribus d'éleveurs de bovins commencent à se fixer autour des puits où se construisaient des maisons en dur, des écoles etc. Ainsi le village de Lekra el Ahmar constitué par les Tachedbit autour du puit du même nom sur la route de Mederdra à Rosso a commencé à se constituer vers 1960. Après consultation de la jema'a les membres de la fraction qui nomadisaient dans un rayon de 15 kilomètres autour des puits ont commencé à construire; avant la sécheresse une école a été créée sur le puit. En 1968, il y avait 20 à 25 maisons construites. Avec la sécheresse la fixation s'est accentuée mais il n'y a guère de nouvelles constructions car les éleveurs ont perdu presque tout leurs troupeaux. Ceux-ci ne sont pas reconstitués car les difficultés qui ont suivi la sécheresse ont entraîné des migrations importantes de la main-d'oeuvre masculine et il est difficile de trouver des bergers qui garderaient les troupeaux. Il faut ajouter que la sécheresse persistante ne favorise pas une relance de l'élevage.

Dès que l'amplitude des mouvements est un peu plus grande la sédentarisation ne s'effectue pas sans problèmes d'autant que la sécheresse implique des déplacements amplifiés vers le Sud. Les éleveurs qui ne peuvent se déplacer sont souvent les plus sensibles aux effets de la sécheresse et leurs troupeaux sont les premiers décimés. Dans ces conditions la sédentarisation est

rains de culture et dans une moindre mesure sur les terrains de pâturages. Ce dernier cas est illustré par l'exemple déjà cité du village Tachedbit de Lekra el Ahmar au Sud de Mederdra; la fixation ancienne correspond à une volonté de fixation de groupe (services administratifs, école, creusement d'un second puit cimenté vers 1964, école). On trouve beaucoup de villages de ce genre dans le Sud du Trarza.

Quelques exemples illustrent les conditions de sédentarisation des éleveurs maures sur les terrains de culture durant la période récente. A quelques kilomètres d'Aleg, le village de Taybe a été constitué par la fraction Lagdam ami des Idyeydeba qui y exploitaient traditionnellement des terres en culture. Ils ont construit les premières maisons à cet endroit en 1972 et ont été rejoint par de nombreuses familles d'autres tribus (Lageal, Awled Ebieri, etc) auxquelles ils cèdent des terres les années où la culture est possible contre 1/4 à 1/2 de la récolte. Les difficultés de l'agriculture (depuis 1972 ils ont cultivé deux fois) et la perte du bétail ont entraîné des migrations masculines vers les villes mais en nombre assez limité (les chantiers de la route ont un temps procuré un peu de travail) le village compte actuellement environ 200 familles. De manière générale la sédentarisation au Brakna continue à se développer. Les haratine ont été les premiers installés, en particulier à proximité du fleuve où existent depuis longtemps des adabay qui ont récemment construit en dur et se stabilisent, mais aussi dans la région d'Aleg qui constitue l'extrémité de la zone de culture sous barrage. Les bidan se sont aussi rapprochés de la ville, ils nomadisent à proximité, s'installent sur un puit ou même directement en ville. Beaucoup de ces familles bidan pratiquent en outre le commerce et les hommes sont souvent partis vers le Sénégal ou Nouakchott

où ils ont ouvert boutiques laissant leur famille relativement fixée.

La sédentarisation est peut-être plus accentuée encore dans la région voisine de Magta Iahjar qui est la zone privilégiée des barrages. C'est une région où la migration a été un peu moins forte et où les conflits fonciers haratine/bidan ont pris une certaine ampleur. La sédentarisation s'est accentuée depuis 1973 avec concentration dans des villages ou des petits centres urbains à proximité des points d'eau ou de la route Nouakchott/Nema. Elle intervient toujours à proximité des terrains de culture et les éleveurs sédentarisés préfèrent envoyer leurs troupeaux en transhumance avec des bergers. La sédentarisation peut parfois se dérouler à deux niveaux : dans les adabay en saison des cultures avec repli vers les centres urbains en saison sèche quand l'eau ne permet pas une fixation définitive. Les centres urbains sont grossis en outre des familles des nomades, qui, en ces temps de sécheresse, doivent descendre très au Sud pour trouver des pâturages et préfèrent laisser leurs familles dans ces centres. Dans la région d'Aioun et surtout de Tamchakett on retrouve cette sédentarisation sur les terres de culture et dans les palmeraies.

Plus au Sud la sédentarisation se fait autour des terrains de culture pluviale mais la relative abondance de terres entraîne une fixation liée à la prolongation des mouvements de nomadisme vers le Sud. Au Guidimakha, des haratine ou des bidan ont même obtenu, contre redevances, des terres des soninke.

Nous avons figé naturellement la situation à un moment donné où les départs massifs vers les villes liés à la sécheresse avaient déjà eu lieu. Il est donc difficile d'identifier les raisons de choix de la fixation dans les villes plutôt que sur les zones de culture ou de pâturages car les principaux mouvements vers

3.3. Migrations et urbanisation dans les centres intermédiaires

La situation depuis la sécheresse est caractérisée non seulement par l'essor de l'urbanisation vers les centres urbains principaux, et plus particulièrement Nouakchott, mais aussi par un afflux de population vers les petits centres urbains régionaux, voire la création de nouveaux centres que nous classerons dans la catégorie "urbain" moins par leur taille, souvent peu importante, que par le fait qu'ils n'ont pas de fonction rurale importante. Aussi l'évolution démographique de certains de ces centres a-t-elle été remarquable.

Tab. 19 : Evolution démographique de centres urbains

| | 1961/62 | 1977 |
|------------|---------|--------|
| Kiffa | 4 359 | 10 266 |
| Aioun | 4 877 | 8 505 |
| Nema | 3 898 | 7 938 |
| Tidjikja | 3 661 | 7 861 |
| Boutilimit | 2 774 | 7 256 |
| Aleg | 1 360 | 5 316 |
| Timbedra | 1 815 | 5 302 |

Source : Rapport Démographique, RAMS.

Ces villes sont situées immédiatement au nord de la zone sahélienne dans la zone où l'élevage a été le plus touché par

avons déjà noté (2.3.) que contrairement aux centres où se dirigent des migrations de travail, le sex ratio dans ces centres urbains sont très équilibrés témoignant d'une migration de type familial.

Cet afflux de population dans un temps assez court et sans que ne soient prévu le minimum d'aménagement urbain pour les accueillir a posé de très graves problèmes qui se perpétuent et même souvent s'aggravent. Nous les avons plus particulièrement étudiée à Kiffa un des centres où la pression démographique est la plus forte et s'accroît du fait d'une série de facteurs sur lesquels nous reviendrons.

Il n'existait généralement dans ces villes aucun plan d'urbanisation ni de lotissements dans le cadre desquels pouvaient s'installer les migrants. L'installation a été totalement anarchique et les migrants se sont installés sur des terrains non bâtis appartenant aux anciens habitants de la ville détenant souvent eux-mêmes un titre foncier du fait de leur appartenance tribale. Cette situation, l'ignorance des "broussards" arrivant en ville, a favorisé une forte spéculation. Les terrains déjà lotis ont vu leur prix augmenter considérablement. Dans la zone d'habitat spontané de nombreux conflits se sont produits entre propriétaires et familles installées sur le sol, construisant souvent en une nuit pour mettre l'administrateur devant le fait accompli. Les terrains non lotis sont revendus à des prix très élevés (4 à 10 000 UM), soit par les propriétaires soit même par les premiers installés, qui n'ont aucun titre. La facilité de légalisation de la propriété, devant le gadi et deux témoins, accentue la confusion. Ainsi un terrain de culture traditionnellement exploité par une famille a été loti directement par elle, sans intervention de l'administration. Pour obtenir le maximum de profit les lots

rations de recensement sont faites par les femmes, le départ de la main-d'oeuvre masculine n'explique pas tout, beaucoup de famille se fragmentent pour bénéficier de plusieurs allocations). La distribution de vivres est par ailleurs l'occasion d'une forte spéculation. Les familles pauvres et désargentées revendent leurs bons de vivres à des collecteurs qui les réunissent pour des gros commerçants accaparant ainsi les céréales qu'ils revendront ensuite dans les périodes de manque.

Le tableau de la situation dans ces villes est donc assez noir et lorsque se maintient la pression migratoire il peut même devenir dramatique. La région de Kiffa a reçu, en 1978, 181 mm de pluies, beaucoup des éleveurs de la région ont dû partir vers le Sud, jusqu'au Mali, mais un certain nombre d'entre eux ont laissé leurs familles à Kiffa de manière à bénéficier des distributions de vivres. Les cultivateurs qui n'ont pratiquement eu aucune récolte se sont eux aussi réfugiés en grand nombre dans la ville. Dans ces conditions la croissance démographique a repris fortement en 1979.

Nous pouvons maintenant revenir sur le problème de la relative décroissance démographique de ces villes que semble révéler le recensement de 1977. Kiffa entre 1975 et 1977 passe de 16 729 habitants à 10 266 (- 21.7%). Aioun de 13 606 à 8 505 (- 20.9%); Nema de 9 236 à 7 938 (- 7.3 %). Boutilimit de 7 622 à 7 256 (- 2.4%). Tidjikja de 8 175 à 7 865 (- 1,9%) etc. Seule exception: Aleg, du fait des chantiers de Mendes, se maintient (5 224 en 1975 et 5 316 en 1977). La décroissance de la population est incontestable, mais est-elle définitive? Le cas de Kiffa, qui en 1980 est remontée à un niveau de population sans doute supérieur à 1975 (estimation de 20 000 par les services préfectoraux distribuant les vivres), laisse à penser que gravite autour de ces villes une population flottante susceptible de retourner en

Dans la région de Magta Lahjar ces centres sont plus liés à la culture et sont souvent installés près d'un barrage. C'est le cas de Magta Lahjar même, centre assez récent, ou de Sangrava qui comptent chacun plusieurs milliers d'habitants. Souvent ces centres où l'on trouve les services administratifs, les écoles se remplissent pendant la saison sèche (distribution de vivres). Durant les cultures la population regagne les centres de culture. De même les éleveurs, pour les mêmes raisons, laissent parfois une partie de l'année leur famille dans les centres.

La situation est différente encore dans le Sud de Trarza où certains centres importants, R'Kiz, Bareina, Magta Nganer, etc. sont des centres de fixation qui ont grossi du fait de la sécheresse. Le mouvement de sédentarisation est général dans cette région. Des concentrations plus importantes se forment à partir des fonctions administratives (R'Kiz) ou autres : Bareina et Magta Nganer ont été constitués par des disciples maures du shaykh tijaniyya sénégalais Ibrahim Nyass de la région de Kaolack.

Ces centres urbains secondaires canalisent partiellement l'exode rural et il semble que l'on ait avantage dans l'immédiat à y favoriser la fixation. Cela suppose un minimum d'aménagements et d'infrastructures qui n'existe malheureusement pas maintenant faute de quoi ils ne constitueront que des relais de la migration vers les villes les plus importantes.

3.4. Migrations et axes de communication

Nous avons déjà noté le relatif essor du réseau routier mauritanien (2.4.) depuis l'Indépendance. S'inscrivant dans l'espace national, les routes ont contribué à réorienter les courants migratoires à l'intérieur de la Mauritanie et en direc-

le long de la route Kiffa/Aioun en construction de manière à pouvoir disposer d'une desserte minimale, de services, d'une école... Deux de ces villages sont déjà installés, Darara et Tantan (il s'agit d'une fixation dans la palmeraie où existe depuis assez longtemps un petit Ksar), un autre est en chantier à Lumkhayler. Ces points de fixation situés sur les terrains de parcours traditionnel leur semblent compatibles avec la poursuite de l'élevage; les pâturages à proximité ont toujours été relativement satisfaisant, ce qui manquait selon eux, était l'eau dont ils pensent pouvoir disposer grâce aux forages du chantier.

Du point de vue des mouvements de population la route ne constitue pas seulement un axe de fixation; elle crée aussi des possibilités de déplacements beaucoup plus faciles. Les conséquences sur la migration sont multiples et contradictoires.

- En période de crise la route facilite les déplacements vers les villes ou les centres de distribution de vivres,

- Mais elles facilitent aussi les retours permettant de laisser la famille en brousse ou dans les centres urbains secondaires lorsque le chef de famille cherche du travail en ville; elle permet aussi l'installation de la famille en brousse pour la population plus aisée de Nouakchott.

- Enfin, elle permet des déplacements locaux, des mouvements de dispersion ou d'agglomération périodique autour des centres urbains secondaires des agriculteurs et des éleveurs qui peuvent freiner les tendances qu'ils pourraient avoir à migrer vers les centres les plus importants.

Si les conséquences à court terme de la constitution des axes de communication sur les migrations sont contradictoires et peuvent jouer de différente manière cela est encore plus clair s'agissant des conséquences à long terme. Tout dépend en effet

de bétail mais permettent de transporter 80 moutons/12 bovins.

Ce bétail vient des régions avoisinantes, lorsque la saison sèche est avancée, et il est particulièrement avantageux de le transporter ainsi car les déplacements sur pied sont alors difficiles.

Les prix varient selon les distances :

Tab. 20 : Variations de prix du bétail

| | Aleg | Kiffa |
|--------|------------|----------|
| Ovins | 120/150 UM | - |
| Bovins | 1 500 UM | 2 000 UM |

Sans que l'on puisse parler d'un renversement des circuits commerciaux antérieurs, on assiste donc à la progressive constitution d'un marché national. La manière dont ce marché sera constitué est naturellement décisive pour l'amélioration des conditions de production locales. Le bétail n'est pas seul concerné, les produits vivriers, maraichers, les produits de la pêche etc peuvent ainsi circuler plus aisément. Même si elle facilite le déplacement de la force de travail, la route permet ainsi d'envisager à terme une réorganisation des rapports marchands qui permettrait de freiner l'exode rural.

La croissance a été supérieure aux prévisions mais relativement contenue jusqu'à la crise provoquée par la sécheresse. L'explosion démographique s'est produite avec l'exode rural massif de 1973 et 1974 qui voit la population presque quadrupler. Mais cette explosion s'annonçait avec les migrations antérieures qui voyaient une réorientation progressive des courants migratoires vers la ville. Il ne faut pas oublier que Nouakchott est aussi située dans la zone la plus peuplée de la Mauritanie maure, le Trarza, et les migrations régionales ont commencé très tôt. En 1977, 41% de la population de la ville était composée par des ressortissants de Trarza. En outre, la ville a drainé anciennement des courants migratoires en provenance du Nord (l'Adrar) avec lequel les communications sont faciles (même avant la réalisation de la route goudronnée Nouakchott/Akjoujt qui met Atar à 5 heures environ de la capitale) et ceux en provenance de la vallée du fleuve qui s'effectuaient en partie par Rosso (une route goudronnée relie aussi Nouakchott et Rosso). Enfin depuis quelques années la route ouverte vers l'Est facilite les migrations en provenance de ces régions : la population qui en est originaire est particulièrement nombreuse dans les dernières zones d'habitat spontanées (le 5^e arrondissement en particulier).

Nous disposons de quelques données sur la composition de la population à partir des résultats de recensement de 1977 en particulier d'une répartition de la population émigrée par classe d'âge et date d'arrivée. (Voir Tab. 22)

Près de la moitié de la population de la ville est arrivée depuis 4 ans et moins (contre 20% environ originaires de la ville, des départements).

Ces pourcentages s'élèvent pour les classes d'âge adulte (61% entre 15 et 19 ans, 65% entre 20 et 25 ans, 57% entre 25 et 29

Tab. 23 : L'évolution du sex ratio selon les catégories d'âge.

| | | |
|-------------|-------|--------------------------|
| Tous âges | 781 | femmes pour 1 000 hommes |
| 15 - 19 ans | 742 | |
| 20 - 24 ans | 567 | |
| 25 - 29 ans | 633 | |
| 30 - 39 ans | 650 | |
| 40 - 49 ans | 776 | |
| 50 - 59 ans | 999 | |
| 60 et plus | 1 189 | |

On retrouve donc en 1977, malgré l'importance d'un exode rural qui s'effectue en grande partie de manière familiale lors de la crise alimentaire, les caractéristiques des migrations de travail avec un fort excédent de population masculine jeune à la recherche d'un travail (l'étude plus fine du sex ratio donne des taux plus bas encore pour les migrants récents, moins de 400 femmes pour 1 000 hommes pour les migrants de moins d'un an entre 20 et 24 ans - par contre pour les migrants récents ayant plus de 40 ans ces sex ratio sont presque équilibrés. A ces migrations de travail se superposent des migrations familiales liées à la sécheresse. En fait comme nous le notions dans les paragraphes récents l'exode rural s'effectue souvent à deux niveaux : migrations familiales dans les lieux de sédentarisation ou dans les centres urbains secondaires, migrations de travail des hommes vers Nouakchott où les autres villes susceptibles d'offrir des emplois.

d'autres villes africaines, les ressources du secteur rural sont extrêmement limitées. Cela donne en effet environ un actif pour 8 personnes - mais il faut tenir compte du bas niveau des salaires et du coût de la vie - la fonction économique de Nouakchott contribue à expliquer mais ne justifie pas la concentration de la population.

Un certain nombre d'autres fonctions assumées par Nouakchott peuvent justifier aussi l'orientation migratoire. On y trouve en effet une forte concentration de services publics.

Deux points sont particulièrement importants : La concentration des établissements scolaires. L'enseignement secondaire regroupe plus de 1 000 élèves dans les collèges - presque le 1/3 des scolarisés du secondaire, en outre l'enseignement qui y est dispensé est souvent jugé - à tort ou à raison - de meilleure qualité; quant au lycée national qui compte aussi plus de 1 000 élèves il a une situation de quasi-monopole. C'est encore à Nouakchott qu'on trouve les seuls établissements d'enseignements supérieurs, l'ENA et l'ENS. Enfin Nouakchott accueille aussi les collèges et lycées techniques qui forment surtout des techniciens pour la SNIM destinés à s'installer dans les villes minières du Nord. Cette concentration de plusieurs milliers d'élèves et d'étudiants représente un aspect non négligeable des courants migratoires.

- La concentration médicale est tout aussi nette et représente aussi un facteur alimentant les courants migratoires. Le besoin de soins de santé est ressenti de plus en plus fortement par les Mauritaniens et il n'est pas rare de rencontrer des migrants plus ou moins temporaires venus se faire soigner à Nouakchott. L'hôpital national est le seul à dispenser une gamme à peu près complète de services sanitaires.

grande, certains hommes politiques ou fonctionnaires ont pu ainsi acquérir de réelles capacités d'investissements. Quant à l'influence politique des "marchands" elle est plus discrète mais joue surtout en référence au second aspect du système politique qui dans la perspective de cette étude nous semble important.

- Dans un système très centralisé mais dont l'emprise politique et administrative locale est faible (même aux plus beaux temps de P.P.M.) les positions du pouvoir suscitent des réseaux de clientèle et s'appuient par ailleurs sur eux. Le phénomène n'est d'ailleurs pas totalement nouveau dans la société maure (voir notre étude sur l'émirat de l'Adrar, Bonte, à paraître). C'est dans ces réseaux que se manifeste le plus clairement l'interpénétration de l'appareil politique et des intérêts économiques (qu'il faut se garder de confondre avec le phénomène de concussion que connaissent les sociétés occidentales) mais traiton que la Mauritanie partage avec nombre de sociétés du Tiers Monde. Le clientélisme est le mode de fonctionnement de la société; la redistribution a pour fonction de créer des solidarités "verticales" (patrons-clients) qui transcendent les phénomènes de stratification économique et sociale que connaissent les pays en voie de développement - qui de ce fait aussi masquent relativement ces différenciations. Elles y réussissent avec d'autant plus de succès que ces relations de clientèle (où les "patrons" participent du système politique où font partie de cette catégorie "marchande" qui domine la vie économique) se coulent dans les solidarités parentales, tribales, ethniques très vivaces en Mauritanie.

Un exemple éclairera cette analyse et montrera l'importance pour les migrations. Un membre d'une tribu de l'Adrar a occupé pendant une période assez longue une fonction importante dans l'ad-

bales et villageoises, ethniques, pour obtenir le minimum nécessaire à leur survie, voire obtenir un emploi ou accéder à une source de revenus monétaires.

Précisons pour conclure que nous n'avons pas l'intention de réduire le système politique mauritanien à ces deux aspects. Nous ne les avons sélectionnés et mis en évidence que parce qu'ils jouaient un rôle important pour justifier l'orientation des migrations. Nous laisserons à d'autres, ou à d'autres circonstances, le soin d'étudier ce système politique de manière globale.

4. MIGRATIONS ET URBANISATION

La destination finale des migrants - hors le problème de la sédentarisation dont nous avons déjà traité - est la ville. L'exode rural trouve ainsi son exutoire dans les villes. Contrairement à la manière dont l'exode s'est produit en Europe le caractère rural de la migration n'est pas éteint avec l'installation en ville. Le processus de prolétarianisation ne touche qu'une faible partie de la société, en particulier dans les villes minières où s'implante une classe ouvrière relativement nombreuse. Ailleurs, quel que soit le degré de rupture avec le milieu d'origine (voir 3.1.) l'insertion en milieu urbain ne signifie pas une transformation radicale des modes de vie, des solidarités sociales. L'urbanisation est caractérisée par la constitution de structures transitoires qui reproduisent encore nombre de traits de l'organisation sociale en milieu non urbain.

Nous ne traiterons pas dans ce chapitre de l'ensemble des problèmes posés par l'urbanisation en Mauritanie mais, une fois

urbain.

Une autre donnée immédiate est l'hétérogénéité ethnique et régionale de ces migrants, bien que dans la quasi totalité des cas, hors les villes, du fleuve, la majorité de la population soit maure (86 % à Zouérate, 67 % à Nouadhibou en 1970-71, entre 88 et 61 % de la population de Nouakchott selon les estimations de Pitte). Dans quelle mesure le milieu urbain va-t-il préserver cette hétérogénéité ou au contraire amener une certaine homogénéisation de la population ? La question est difficile à trancher étant donné le caractère récent du peuplement. Nous avons essayé d'y répondre à partir de diverses données.

- Habitat : rien de très net à ce niveau sinon que l'on ne trouve pas de fixation des ethnies en quartiers ou même en îlots distincts. Le brassage au niveau de l'habitat est très fort. Cependant l'importance des relations de voisinage, la tentation de s'établir auprès d'un parent ou d'une relation proche, peut-être un certain besoin de sécurité, amènent à un regroupement "par tâches", c'est-à-dire de petits agglomérats de population de même origine. A Nouakchott la population maure est installée un peu partout mais avec des regroupements régionaux : les gens de l'Adrar sont surtout dans le 1er arrondissement situé le long de la route de Nouakchott à Atar et au Ksar où sont nombreux aussi les ressortissants du Trarza, le 5ème moins anciennement peuplé a vu beaucoup de migrants récents dont de nombreux originaires de l'est (Hodh, Assaba). Les négro-africains sont concentrés dans la Médina et dans certaines zones du 5ème arrondissement. Comme le disait un informateur : "Les noirs recherchent le centre et les Maures la périphérie!"

La situation était à certains égards comparable à Nouadhibou puisque en 1971 la population négro-africaine était concen-

rentes ethnies nous reviendrons sur quelques traits généraux de la vie urbaine en Mauritanie actuellement.

La question du logement se pose avec beaucoup d'acuité dans l'ensemble des villes mauritaniennes du fait de l'afflux récent de migrants. Les problèmes évoqués à propos des centres les moins importants se retrouvent à une plus grande échelle encore. Un des traits les plus évidents, est le développement de l'habitat spontané qui regroupe un pourcentage important de la population dans des bidonvilles. En 1977, 58% de la population de Nouakchott soit près de 80 000 personnes, les 7 000 habitants de Satará (42 % de la population de Rosso), 48 % de la population de Zouérate et de Nouadhibou, pour ne parler que des concentrations les plus importantes, sont installés dans ces bidonvilles ne bénéficiant que d'une infrastructure urbaine très réduite.

Deux causes à cet habitat spontané. D'une part l'arrivée rapide de migrants sans que soit prévue l'infrastructure urbaine minimale pour leur accueil. D'autre part le manque de solvabilité des migrants ne leur permettant pas d'acquérir un autre type de maison.

A Nouakchott en 1974 le problème avait pris une telle ampleur que des tentes s'étaient installées presque n'importe où. Le manque d'infrastructures (eau) et de plan d'urbanisme posait des problèmes dramatiques.

En 1974 des premières mesures furent prises avec la création de deux nouveaux arrondissements, les 1er et 5ème qui regroupent l'essentiel des nouveaux migrants, 5 000 parcelles ont été loties dans le 5ème et 2 000 dans le premier courant de 1974. Un minimum d'infrastructures ont été mises en place, administration, enseignement, culte, marché, borne-fontaines approvisionnant en eau. Des parcelles de 160 à 288 m² ont été attribuées qui devaient avoir initialement pour conséquence de reloger les

relativement aussi élevés puisque la location d'une pièce peut atteindre 1 000 à 2 500 UM par mois. Dans ces conditions beaucoup de familles préfèrent être "propriétaires" (pour les revenus faibles, 17 % de locataires, 10 % de logés gratuitement et 73 % de propriétaires.⁴²⁾ En fait, même la construction ou l'achat de "baraques" dans les bidonvilles coûte cher compte tenu des faibles revenus de la majorité de la population (15 à 40 000 UM). Dans tous les secteurs, habitat spontané, habitat traditionnel, habitat moderne, on retrouve les mêmes aspects spéculatifs. Au delà de l'aspect plus ou moins scandaleux de telle ou telle opération (prêts publics utilisés pour les spéculations immobilières, accaparement et spéculation sur les terrains par l'intermédiaire de prête-noms etc.) cette situation est révélatrice de l'orientation actuelle des investissements nationaux et des difficultés à les orienter vers des buts productifs (voir à ce propos le rapport sur l'évolution des modes d'accumulation).

Pour illustrer ces quelques points qui nécessiteraient une étude spécifique, pour en démontrer les mécanismes sociologiques et économiques, nous avons choisi de présenter quelques exemples montrant la diversité des situations.

- X habite Nouakchott depuis 1971 et, faisant partie de l'administration, a pu bénéficier d'un lot bien situé dans le 5ème arrondissement (en fait il a reçu un terrain situé près d'un jardin qu'il a revendu pour acheter, 216 000 UM (!) un lot mieux situé près de l'axe routier et commercial principal (il estime que ce lot revendu actuellement non bâti coûterait 400 000 UM). Il a commencé à construire (mi-dur, mi-baraque) et il pense terminer la construction en faisant une épargne-logement. Il lui

42) Enquête SOGOCIM, Le logement en Mauritanie, "Besoins et Ressources", 1975

dans le 5ème en 1974 et a construit une baraque. Il n'a jamais fait de demande pensant qu'il est impossible de l'obtenir, "il faut beaucoup d'argent sinon on est rayé de la liste"! La baraque lui a coûté 45 000 UM.

- C, venu à Nouakchott en 1975, s'est installé dans le 5ème en 1977 où il a construit une baraque pour 10 500 UM. il a fait une demande de terrain qui est enregistrée mais pour laquelle il n'a jamais obtenu de réponse favorable. Au moment de son arrivée il a vécu chez des parents pour un moment quand sa famille est arrivée sous la tente.

Ces quelques exemples soulignent les principaux aspects du problème immobilier à Nouakchott : cherté, spéculation sur les lotissements et les constructions, permanence de l'habitat spontané, sélection par l'argent, etc. Ils montrent aussi la gravité du problème pour les familles des migrants les plus pauvres qui doivent parfois consacrer 1/4 à 1/2 de leurs revenus au logement.

Bien qu'à une échelle moindre la question immobilière ne se pose pas différemment dans les autres villes principales. A Nouadhibou où les bidonvilles étaient très importants, deux lotissements ont été prévus en 1976 et 1978 avec environ 2 000 parcelles. Elles ne sont pas encore attribuées. Le projet consiste à vendre des lots à des prix très bas. Cependant la spéculation sévit comme à Nouakchott (le terrain atteint 40 à 60 000 UM dans les zones d'habitat traditionnel) et il est à craindre que le lotissement se fasse dans les mêmes conditions. A Rosso, autre ville où l'habitat spontané est important le projet SATARA représente peut-être une solution d'avenir (habitat à bon marché pour reloger les migrants) mais qui a peut-être plus tenu compte des solutions techniques à apporter à la question que des solutions foncières.

sont les plus chers. De toute façon ces distributions n'ont lieu que plusieurs fois par an et couvrent rarement la ration alimentaire des familles qui ont à nourrir de nombreux visiteurs, parents et voisins. L'essentiel de l'approvisionnement continue à se faire par le circuit commercial privé, en particulier par le réseau serré de petites boutiques qui desservent les zones les plus éloignées des bidonvilles.

Nous décrirons plus en détail dans le rapport consacré à l'évolution des modes d'accumulation l'organisation commerciale urbaine qui conserve les principaux traits de celle mise en place à l'époque coloniale : quasi monopole des Maures, réseaux parentaux et tribaux, contrôle hiérarchique par les gros commerçants, décentralisation de la vente, utilisation du crédit à une grande échelle etc. L'emprise de ce système commercial sera plus forte encore en ville que dans le milieu rural du fait que tous les besoins sont ici directement exprimés en termes monétaires. L'endettement atteint des sommes considérables; au cours des interviews réalisées à Nouakchott les déclarations se montaient en moyenne entre 1 et 1 mois et demi de revenus et les dettes ne pouvaient être réglées qu'au bout de plusieurs mois. Il semble d'ailleurs que le crédit tende à se resserrer depuis quelques années, les commerçants, en particulier les petites boutiques, hésitant à engager ainsi une partie croissante de leur capital. Cependant, le pouvoir économique et social de ces commerçants va aussi de ce fait croissant et leur emprise est de plus en plus importante. Nous avons eu plusieurs exemples de leur intervention y compris dans la vie quotidienne des familles, mariages, éducation, sans parler bien sûr de ce réseau de clientèle politique et économique dont nous avons déjà parlé (ils fonctionnent en particulier dans le cadre de la spéculation foncière ou immobilière).

dance. A Nouadhibou où l'inflation particulièrement forte (tant sur les produits locaux - un mouton vaut jusqu'à 5 000 UM que sur les produits d'importation) la combativité des salariés éprouvés lors des événements de 1968/1973 a favorisé la constitution plus ou moins spontanée de coopératives de consommation. Les ouvriers de la SNIM ont revendiqué auprès de l'Administration un contrôle des prix. Ils ont constitué aussi une coopérative qui achète directement à la SONIMEX; autrefois la société s'adressait directement aux commerçants en leur laissant une marge bénéficiaire de 10 %. Ils ont décidé de constituer leur propre organisation commerciale et ont levé une cotisation (30 millions d'UM) pour constituer la coopérative. Ici l'opposition à l'organisation commerciale traditionnelle prend un ton plus revendicatif et contestataire.

Il est remarquable que la totalité des difficultés que connaissent les migrants en milieu urbain sont de nature monétaire. La ville est le milieu où les rapports marchands et monétaires dominent tous les secteurs de la vie sociale - même celui de la redistribution sociale qui semble opérer hors de ces rapports. Le migrant doit trouver l'argent pour payer son loyer ou son habitation, l'eau, les vivres, etc. Dès lors le problème crucial qui se pose à lui est celui de trouver les revenus monétaires qui lui permettront de satisfaire ses besoins. Qu'en est-il à ce propos?

On peut tout de suite noter que non seulement le nombre d'emploi dans les villes est limité (voir 2.2.) mais encore que les salaires versés sont généralement peu importants (si on les rapproche des quelques chiffres précédents, location d'un logement, 1 000 à 2 000 UM eau 500 à 1 000 UM, etc.).

Les salaires moyens sont donc en 1975 très bas (sauf à Nouadhibou du fait des emplois de la SNIM) et permettent seulement de satisfaire les besoins élémentaires. Si l'on ajoute que les salaires font vivre en moyenne 10 personnes on a une idée du niveau de vie très bas des migrants à Nouakchott.

Trouver un travail pour la masse des migrants, c'est-à-dire dire pour tous ceux qui n'ont pas un minimum de qualification professionnelle est moins la règle qu'une relative exception sauf pour les hommes jeunes qui peuvent trouver des emplois de journaliers, dockers. En fait les résultats de nos interviews montrent que généralement pour les migrants de cette catégorie trouver du travail est lié à des facteurs extérieurs : le statut social antérieur, les relations tribales, parentales, villageoises, ethniques, voire à une appartenance confrérique, etc. Non seulement les migrants ont conscience que le fait d'obtenir un emploi nécessite l'intervention de ces facteurs mais d'après ce que nous pouvons conclure, à partir d'enquêtes portant sur un nombre restreint de personnes, ces facteurs sont réellement efficaces.

En dehors du salariat le milieu urbain offre un certain nombre de revenus qui complètent les ressources monétaires des migrants. Reprenant une classification utilisée par d'autres nous distinguerons les secteurs non structurés modernes et traditionnels.

I - Secteur "non structuré" moderne⁴³⁾ : Il s'agit de tous les métiers indépendants liés au commerce et au secteur artisanal moderne. Le recensement effectué en février 1977 à Nouakchott relève 3.000 commerçants et artisans employant eux-mêmes 1.500 personnes. Au niveau national cela peut représenter environ

43) Nihan et Jourdain, 1978

Le jardinage urbain représente une autre source de revenus. Nous avons étudié à Zouérate le fonctionnement d'une zone de jardins irriguée à partir du réseau d'égouts de la ville. On comptait en 1970, 81 parcelles cultivées dans la moitié des cas par le propriétaire (ou une main-d'oeuvre servile). Les revenus sont relativement limités mais cela tient plutôt à la faible dimension des parcelles qu'aux prix qui étaient à l'époque relativement élevés.

De même existe depuis 1965 à Nouakchott une zone de maraîchage d'une dizaine d'hectares. Pitte note que la plupart des parcelles appartiennent à des Maures aisés mais sont cultivées par des serviteurs ou des métayers.

Nous venons de faire un inventaire rapide des sources de revenus auxquelles peuvent accéder les migrants à Nouakchott et dans les principaux centres urbains. Pour la majorité de ces migrants cependant la question est de survivre sans avoir accès à ces emplois. La question de la survie de ces migrants sans ressources, c'est-à-dire la manière dont ils satisfont les besoins monétaires élémentaires, reste pour nous une question ouverte. Il est clair qu'elle est en grande partie assurée par les réseaux de distribution économique et sociale, institutionnalisés ou non (nous verrons que l'institutionnalisation est plus le fait des populations négro-africaines que des Maures). Cette redistribution est assurée dans le cadre de relations de parenté, de voisinage, des rapports tribaux, villageois, régionaux ou ethniques etc. Il est pratiquement impossible de l'apprécier dans le cadre d'enquêtes quantitatives précises car elle prend des formes très ponctuelles : envoi d'un plat au moment des repas, un seau d'eau pris au robinet de celui qui a une adduction, une somme d'argent donnée à l'occasion d'une fête religieuse, etc. Nous n'essaierons

lorsque la migration est individuelle et concerne des jeunes célibataires à la recherche de travail, les jeunes migrants sont le plus souvent accueillis par des parents vivants en famille. Cela ne signifie pas que n'existent aucune structure collective favorisant l'insertion des migrants en milieu urbain.

A Zouérate où l'homogénéité ethnique et même régionale était très forte il existait en 1970 un certain nombre de caisses tribales Kas Lowha (dans les 12 tribus les plus représentées à Zouérate, pour l'essentiel des tribus de l'Adrar et du Tiris). Il s'agit d'une institution traditionnelle de la tribu qui était autrefois gérée par la jema a tribale et destinée à gérer les dépenses collectives (puits, redevances), à organiser des fêtes, l'hospitalité quand il s'agit de personnages importants. Ces associations sont relativement informelles et n'ont pas de statut bien défini comme les associations négro-africaines du même ordre. La caisse est tenue par un responsable désigné par la jema a des chefs de famille représentés à Zouérate et elle est alimentée selon les nécessités et les circonstances par une souscription. Les cotisations sont destinées à aider les personnes victimes d'accidents, les familles dont un membre est décédé, les personnes condamnées à une amende, les malades, etc. On en use aussi pour "tout ce qui a trait et rapport avec l'honneur de la tribu", réception des griots, des marabouts, ou de tout autre personnage de marque. C'est la jema a qui dans tous les cas décide de l'utilisation de l'argent. L'argent est rassemblé par 3 ou 4 délégués qui répartissent la souscription (environ 1 000 F CFA par personne à l'époque) : elle pouvait atteindre 500 000 F CFA dans les principales tribus et dans les grandes circonstances (la réception du griot sidati à Zouérate a permis par exemple de rassembler 680 000 F CFA).

regroupant là encore les membres d'une même tribu venant d'une même région; les cotisations sont destinées à aider les plus nécessiteux.

Les structures associatives, contrairement à ce que nous observons chez les Toucouleurs, ou chez les Soninke ne jouent pas un rôle déterminant pour l'adaptation des migrants à la vie urbaine. Le groupe familial constitue bien le groupe social essentiel pour assurer l'insertion des migrants en milieu urbain. Cela ne signifie pas cependant que la famille maure urbaine soit encore identique à la famille maure pastorale et nomade. Elle a perdu beaucoup de ses traits de groupe collectivement organisé pour les différentes tâches de la vie pastorale, cadre de la division du travail, groupe s'appropriant le troupeau. A l'intérieur de la famille les rapports sociaux se sont beaucoup individualisés bien que la famille continue à être le support de relations de solidarité qui débordent de beaucoup le cadre de la famille conjugale. A Zouérate comme à Nouadhibou, la famille conjugale était bien le noyau de la plupart des groupes résidentiels mais très souvent élargie à des ascendants ou à des collatéraux.

La relative dissolution des rapports sociaux à l'intérieur de la famille se manifeste d'abord dans les rapports entre les sexes. Le nombre de divorcés a toujours été élevé dans la société maure mais il était croissant tant à Zouérate qu'à Nouadhibou. Plus que l'augmentation du nombre de divorce est significatif l'évolution du statut des femmes divorcées. A Zouérate près de 25 % des femmes entre 30 et 40 ans étaient divorcées et vivaient seules; ce pourcentage était de près de 50 % pour les femmes de plus de 40 ans. L'instabilité du mariage accentue l'instabilité des familles qui sont aussi très souvent séparées. Les condi-

Il n'en est que plus notable de constater la pérennité des stratégies matrimoniales et de la fonction du mariage dans la population maure urbaine. Les données personnelles dont nous disposons sur les choix matrimoniaux d'un certain nombre de tribus de l'Adrar (constitution de corpus généalogiques et relevés complets des mariages en voie de dépouillement) attestent une grande stabilité des pratiques et des choix matrimoniaux. Certes il y a plus de mariages extérieurs à la tribu et une certaine diminution de mariages avec un parent consanguin mais les structures matrimoniales semblent avoir les mêmes fonctions que dans la société pastorale et nomade. Cela nous semble signifier que les stratégies matrimoniales continuent à avoir certaines fonctions essentielles dans la société maure urbaine : les mécanismes d'intégration sociale, d'acquisition et de conservation de pouvoirs leur sont liés. Peut-être est-ce là le facteur décisif de l'importance du groupe domestique dans la société maure et la raison de son caractère adaptatif aux conditions nouvelles de milieu urbain.

Cependant la pénétration de rapports marchands et monétaires se manifeste clairement à ce niveau dans l'inflation des prestations matrimoniales et des sommes dépensées à l'occasion de la cérémonie du mariage. L'importante circulation des biens à cette occasion et la dépense ostentatoire manifeste l'établissement de nouvelles hiérarchies, de pouvoirs de nature économique qui peuvent en certaines circonstances dépasser la hiérarchie traditionnelle. C'est peut-être la raison pour laquelle l'exogamie ethnique la plus forte est celle des femmes maures, de même des mariages peuvent se produire entre personnes de statuts traditionnels différents.

L'importance des stratégies matrimoniales et la volonté sociale de maintenir certaines "règles du jeu" matrimoniales me-

des en milieu rural et qu'il est même apparu une certaine contestation du pouvoir des maîtres (dans le domaine foncier en particulier), sont apparues des revendications spécifiques de ces catégories serviles en milieu urbain. Elles s'inscrivent beaucoup plus nettement dans les structures sociales et politiques actuelles de la société mauritanienne et apparaissent surtout comme la volonté d'accéder plus directement aux réseaux de pouvoir, de disposer de leurs propres réseaux et non plus d'être localisés dans la clientèle des maures bidan. La scolarisation et l'accès aux fonctions administratives et politiques qui constituent leur principale espérance de promotion sont ainsi au centre de leurs revendications.

Nous n'insisterons pas sur la réorganisation de la société maure urbaine, sur l'apparition de nouvelles catégories marchandes, ce point sera plus longuement traité dans un autre rapport. Nous voudrions insister pour conclure sur le fait que la perpétuation des structures sociales antérieures : familles, tribu, n'a de signification que dans la mesure où elles servent l'établissement et la reproduction de ces nouvelles hiérarchies.

Il nous reste deux mots à dire sur l'évolution de la vie religieuse maure en milieu urbain. Deux faits nous semblent importants. L'Islam maure est beaucoup moins urbain - et pour cause - que celui du Maghreb par exemple. A Nouakchott certes la fréquentation des mosquées croît nettement du fait de leur localisation dans des quartiers excentriques mais elles ne constituent pas encore les centres de vie sociale qu'elles sont dans les villes maghrébines.

Dans le même ordre d'idée, l'Islam confrérique dont nous avons déjà souligné qu'il était au coeur de l'Islam maure, ne nous semble pas avoir pris un caractère réellement urbain (à la

... dans lesquels se coulent les migrations familiales. Nous en traiterons donc tout d'abord.

L'habitat des migrants à Nouakchott comme à Nouadhibou et comme à Dakar dans la période antérieure est souvent de forme collective. C'est le sudu, habitat groupé des membres d'un même village ou d'une même région où sont rassemblés les célibataires ou les hommes mariés venus sans leurs épouses. La vie quotidienne est organisée collectivement, loyer, cuisine, entretien des chômeurs. A Nouadhibou 20 à 25 % des logements sont occupés par de tels groupes et certains ont jusqu'à 15 à 20 personnes. A Zouérate où les migrations toucouleurs sont moins fortes, environ 5% des logements, l'organisation collective de l'habitat est parfois doublée d'une épargne collective de type "tontine" chaque membre du groupe cotise, l'ensemble de la cotisation revenant chaque mois à l'un d'entre eux.

Certes avec l'urbanisation constante et le développement de la migration familiale le sudu tend à disparaître. A Nouakchott par exemple les difficultés de logement peuvent faire que le sudu est spatialement dispersé entre plusieurs habitations. La structuration du milieu ethnique et des réseaux de clientèle liés au pouvoir aboutit aussi très souvent à ce que le sudu soit pris en charge par un personnage important du village ou de la région. Ce phénomène sudu qui n'est pas l'expression "d'un groupement ethnocentrique et surtribalisés", comme le note A.B. Diop n'en est pas moins très important parce qu'il représente une réponse aux problèmes d'adaptation au milieu urbain, parce qu'il marque aussi les nouvelles conditions d'organisation de milieu ethnique transcendant les clivages de la communauté villageoise ou les oppositions régionales. Il résume le caractère de la migration et de l'urbanisation des populations toucouleurs : la

mosquée sur place.

Ces structures associatives ne sont pas plus que les structures collectives de sudu le décalque de la vie collective villageoise ou locale. Il s'agit de structures nouvelles qui transcendent les oppositions et les clivages de la vie locale et qui sont les points d'appui de la restructuration et de la reproduction du milieu ethnique, de l'émergence des solidarités qui favorisent l'insertion dans le milieu urbain. Comme dans le cas de la migration maure, ces solidarités ne sont pas exclusives de la mise en place de réseaux hiérarchisés de clientèle qui sont une manifestation de l'organisation économique et une composante du système politique. On retrouve des formes sociales semblables dans d'autres populations négro-africaines. A Zouérate "l'entraide sénégalaise" regroupant ainsi avec des finalités mutuelles les ouvriers wolof; l'"unité sénégalaise" comprenait d'autres migrants originaires du Sénégal plus particulièrement pour préparer l'Ayt el Mawlud ou pour organiser des réceptions. Elles prennent des caractères différents en fonction du milieu d'accueil, des caractéristiques des groupes ethniques et des conditions de la migration.

La migration toucouleur prend par ailleurs un ton de plus en plus familial; en particulier dans une ville comme Nouakchott où elle aboutit à la fixation à demeure de 1/4 à 1/3 de migrants. Ce type de fixation ne semble pas entraîner des modifications aussi conséquentes de la structure familiale que dans la société maure : la cohérence du milieu ethnique et la pression qu'il fait intervenir sur les migrants favorise la perpétuation des rôles et des statuts de sexe et de génération. Cela est d'autant plus net que la famille toucouleur donnait une importance croissante à la famille conjugale. On assiste cependant à la même inflation de dépenses liées au mariage, par exemple aux presta-

de la migration et de l'urbanisation, du fait aussi de la transformation plus radicale de la société rurale wolof la plus concernée par la production arachidière.

4.3.2. Dans les anciennes "escales" du fleuve

Les conditions d'urbanisation dans les villes du fleuve présentent des traits quelque peu différents. Ici la fonction urbaine s'est affirmée plus anciennement, parfois dès le début de la colonisation, sans d'ailleurs que la population renonce à ses activités rurales (la concentration est favorisée par celle des terres de walo). Elle est liée au rôle d'"esclaves" pour la navigation et le commerce du fleuve.

Ces villes ont souvent une origine ancienne et comme beaucoup de villages de la vallée une composition relativement homogène avec un groupe dominant localement. A Kaédi c'était les Toucouleurs mais après l'implantation française les Soninke réussirent par une habile politique à acquérir leur autonomie et même à détenir le pouvoir politique.

Lors de l'enquête MISOES à la fin des années cinquante seule Kaédi avec 7 500 habitants estimés avait une certaine dimension urbaine (Rosso était hors échantillon). Actuellement ces villes ont augmenté mais d'une manière relativement modérée. Les villes mauritaniennes du Fleuve qui comprenaient 31 % de la population urbaine en 1961 (22.612 H) n'en regroupent plus que 16,9 % en 1977 (51.364) - encore ceci intègre-t-il la forte croissance de Rosso, point de sédentarisation du Trarza après la sécheresse.

Les Toucouleurs sont souvent la majorité 81% à Boghé dans

bouchers, manoeuvre etc ...).

Le quartier libéré de Boghé créé dès 1920 était destiné à accueillir des esclaves fugitifs. Le peuplement de ce quartier mieux intégré au milieu urbain comprend moins de haratine (ils sont surtout installés depuis la sécheresse).

Cette situation ancienne a favorisé un contact sinon un brassage ethnique beaucoup moins fort ailleurs. L'enquête MISOES soulignait par exemple le taux plus élevé d'exogamie ethnique dans les "escales" (surtout mariage de femmes maures dans d'autres ethnies).

La restructuration du milieu ethnique toucouleur qu'impliqueraient migration et urbanisation ne s'est pas produite ici. Bien au contraire, les clivages et hiérarchies internes sont plutôt plus fortes qu'au village (attitude des propriétaires fonciers du périmètre de Kaédi). Les conflits ne sont pas rares. L'implantation de précoopératives chez les pêcheurs (pour commercialisation) et les tisserands à Boghé témoigne des mêmes capacités à s'associer, mais ces groupements ont une base sociale ou professionnelle très précise, et ne jouent en aucun cas le rôle de ceux dont nous avons déjà étudié les fonctions.

5. LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Nous avons jusqu'à présent traité pour l'essentiel de la migration dans l'espace national mauritanien, quoiqu'il nous ait été parfois difficile sur les frontières de la séparer de courants migratoires anciens, régionaux, orientés vers le Sénégal et le Mali. La Mauritanie connaît aussi d'importantes migrations vers

5.1.1. La diaspora maure : un bilan actuel

Il est très difficile de procéder à une estimation quantitative du fait du manque de données de recensements et de la grande mobilité de cette population qui garde des liens très étroits avec la Mauritanie. Le gros des émigrants est installé au Sénégal où nous avons vu qu'on pouvait les estimer à 50 000 au début des années 70. L'implantation en Gambie est aussi très ancienne⁴⁴⁾ et doit concerner plusieurs milliers de personnes. Dans les autres pays d'Afrique le peuplement maure est beaucoup plus restreint sauf peut-être en Côte d'Ivoire où pourraient se trouver aussi plusieurs milliers de Maures. Le cas du Mali est beaucoup plus complexe car la migration maure est ici beaucoup moins spécifiée dans ses fonctions habituelles (commerce) et se confond avec des mouvements de population pastorales ou agropastorales parfois très anciennes (l'installation des Kounta dans l'Azawad). Des périodes de sécheresse et de crise alimentaire telles que celle qui a débuté au début des années soixante-dix peuvent susciter une reprise des mouvements d'éleveurs vers le Sud et éventuellement de nouvelles fixations.

La diaspora maure reste essentiellement commerciale. Au Sénégal l'enquête de Santoir (1975) sur la migration maure de la région de fleuve atteste que 90 % des bidan et 84 % des haratine se consacrent au commerce ou vivent des activités liées au commerce. On trouve ici, comme en Mauritanie, toute la gamme des commerces avec cependant une prédominance écrasante du petit

44) Dubié, 1953, signale la présence en 1934 de 200 boutiques maures à Bathurst.

cadre de la tribu, soit auprès d'un gros commerçant, soit en travaillant (souvent d'ailleurs comme aide-boutiquier, mais aussi comme dockers, s'acquiesçant des haratine). Beaucoup de ces boutiquiers sont des Maures du Trarza - bidan ou haratine qui ont souvent une longue expérience migratoire au Sénégal. Elle se manifeste par l'implantation de réseaux tribaux ayant une extension régionale au Sénégal même. Santoir (1973), étudiant la répartition des boutiquiers maures du R'Kiz, note que si les Idawali sont plus de 60 % à Dakar, les Tadjakanet sont eux dans leur grande majorité à Kaolak et au Sine-Saloum, les Idabelhassan à Kaolak et également à Saint-Louis, etc. La grande force de ce commerce est la souplesse de son organisation financière qui lui permet d'éviter les fluctuations du marché ou de toute autre nature. Il s'adapte aux besoins et aux capacités financières d'une clientèle peu aisée en pratiquant largement le crédit (dont le recouvrement est cependant considéré comme plus difficile au Sénégal qu'en Mauritanie) quitte à imposer des taux de recouvrement et des prix très élevés.

Le commerce du bétail reste aussi une activité importante des Maures au Sénégal. Ce sont surtout des commerçants du Hodh qui le pratiquent. Tout le système de commerce de bétail là encore est fondé sur le crédit. Le commerçant rassemble le bétail qu'il obtient souvent à crédit, loue un berger qui fait le trajet à pied et que le commerçant rejoint peu avant le marché (50 à 60 jours de transport depuis Aioun car le bétail doit descendre lentement, pâturer en route). Chaque berger peut garder de 200 à 300 moutons. Actuellement dès qu'ils arrivent au Sénégal les troupeaux sont souvent transportés par camion. Dakar reste le principal centre. Le marché est très variable, le mouton pouvant varier de 10 à 25 000 F CFA à qualité égale (en moyenne

qui perpétuent parfois encore des formes de migrations saisonnières. La sécheresse a accentué le mouvement et les manoeuvres, charretiers, vendeurs d'eau, etc, maures sont en nombre important à Dakar et dans les autres villes sénégalaises.

Le second aspect de la migration maure, l'islam, reste tout aussi important. Nous avons déjà fourni (1.3.1.) quelques indications sommaires sur les principaux courants islamiques au Sénégal mettant l'accent sur l'influence maure à leur origine ou dans leur état actuel. Deux des mouvements qadiriyya sont dirigés directement par des Shaykh maures. Il s'agit des Kounta de Ndyassan au nord de Thiès qui ont une importante clientèle de disciples maures et sénégalais (lors de notre séjour au Sénégal le pèlerinage annuel de ces disciples à Ndyassan regroupait des milliers, peut-être des dizaines de milliers de personnes). La fadeliyya qui joue un rôle pionnier en Casamance où ses Shaykh ont fondé plusieurs communautés, est aussi implantée dans le reste du pays et le pèlerinage des disciples de Shaykh Saad Bu sur la tombe du saint entre Nouakchott et Rosso attire aussi nombre de participants.

A côté de l'influence de ces grands shaykh, leaders de mouvements confrériques importants et peut-être plus importants encore pour notre propos est l'action des centaines de "marabouts" maures, souvent issus de tribus au moindre prestige religieux qui par leur action mystique, religieuse et magique, ont une forte influence sur leurs compatriotes émigrés aussi bien que sur les populations sénégalaises. Cette action contribue à faire accepter la présence maure même là où sa fonction économique n'est pas toujours appréciée (monopole commercial, usure, etc...).

Un exemple parmi d'autres : X est lui-même originaire des Kounta. Après avoir vécu une vie profane assez longue, il s'est

mais pour trouver du travail font souvent des séjours court parfois encore saisonniers. Il en résulte une forte mobilité spatiale que Vernière (1973) évalue chez les Maures à 80 % contre 30 % chez les migrants Toucouleurs (la population maure de Dakar est particulièrement instable et mouvante).

Cette mobilité n'est pas incompatible avec une certaine concentration urbaine. Les migrants maures de la vallée du fleuve, étudiés par Santoir (1975) se répartissent à plus de 80% dans les quatre principaux centres urbains : Dakar, Kaolak, Thiès, et Saint-Louis. A Dakar même, les Maures sont surtout concentrés à Pikine autour du marché de bétail en particulier. La population maure de Dakar ne dépasse pas 2 % mais celle de Pikine s'établit entre 5 et 10 %.

L'insertion des haratine en particulier de ceux, les plus nombreux, originaires de la vallée en amont et du Trarza, se pose en termes un peu particuliers au Sénégal. L'ancienneté de la migration et des contacts a pu entraîner dans certains cas une assimilation partielle aux wolofs. Quelle que soit l'importance du phénomène, les quelques cas d'assimilation réussie permettent aux bidan de souligner la pression sénégalaise selon eux quasi-officielle pour pousser à l'émancipation des haratine.

Faute de les connaître et de disposer d'analyses nous dirons peu de choses des migrations maures en d'autres pays africains. Une attention toute particulière devrait être portée aux migrations vers d'autres pays arabophones, les pays du Maghreb en particulier mais aussi ceux de l'Afrique Orientale (Soudan) où nous ont été citées quelques migrations ponctuelles.

Ces migrations s'insèrent dans un réseau très dense de solidarités sociales et ethniques qui prend en charge les jeunes migrants, souvent employés d'abord par un migrant plus ancien. La réussite, après les années d'apprentissage et le temps consacré à rassembler les prestations matrimoniales et à préparer le mariage, consiste à obtenir un emploi plus stable et surtout à devenir propriétaire d'une parcelle qui assurera l'implantation définitive et permettra d'héberger la famille. Cette acquisition progressive d'une propriété urbaine, marque matérielle et symbolique du passage de la migration à la fixation, est facilitée par les solidarités ethniques. Vernière⁴⁷⁾ a plus particulièrement étudié ces processus d'urbanisation toucouleurs qui doivent eux-mêmes être réinterprétés en fonction de l'évolution urbaine à Dakar. La concentration massive des Toucouleurs dans la Medina surpeuplée a éclaté au cours des opérations de "déquerpissement" entamées par le gouvernement sénégalais après 1960. Elles aboutissent au transfert massif de population toucouleur vers la ville nouvelle de Dagoudane Pikine et ses annexes ainsi que vers de nouvelles zones d'habitat spontanées qui se développent autour de Pikine.

Les Toucouleurs migrants sont particulièrement concernés par ces transformations urbaines. Cela correspond d'abord à leur statut économique assez bas tenant lui-même aux caractères de la migration : développement récent, faible qualification, etc. Cela tient aussi à la manière collective dont les Toucouleurs réagissent à la situation qui leur est faite. Ils ont acquis rapidement une position dominante dans ces nouveaux quartiers (40% à Pikine en moyenne) alors que lors de l'enquête de A.B. Diop ils

47) Vernière, "Campagne, ville, bidonville, banlieue : les migrations intra-urbaines vers Pikine", Cahiers de l'Orstom, série Science Humaine X - 2.3.1973

Du fait de l'urbanisation et de l'établissement périphérique actuel des Toucouleurs les solidarités connaissent un certain déclin. Les nouveaux migrants jeunes, à la recherche d'un travail, préfèrent rester dans les quartiers centraux; leurs liens avec la communauté plus anciennement urbanisée se relâchent. Ils sont obligés de louer, se regroupant entre eux, des pièces dispersées, habitat qui n'est même pas favorable à l'organisation en sudu.

D'autre part les possibilités de travail se sont aussi réduites du fait de l'augmentation du chômage urbain. Les 16 % de migrants toucouleurs chômeurs relevés par A.B.Diop (1958) ne correspondent plus à la réalité. Le chômage touche en priorité ces nouveaux migrants ceux-là mêmes dont les conditions d'habitat se sont aussi aggravées. Leur capacité d'intégration au milieu urbain s'en trouve fortement compromise, du moins s'orientera-t-elle dans d'autres directions que celles tracées par leurs aînés.

Les migrations de Soninke ont pris un tour plus international encore que celle des Toucouleurs puisque, outre le Sénégal, on trouve d'importantes communautés établies dans un certain nombre de pays africains. Nous avons déjà évoqué celle constituée en Côte d'Ivoire après l'exil de Yacouba Silla et autour de celui-ci. Hors le Sénégal ces communautés sont surtout à vocation commerciale, mais l'organisation du commerce est bien différente de celle des Maures. Il s'agit souvent de commerce hautement spéculatif, parfois aux limites du trafic illicite. C'est ainsi qu'une colonie soninke était anciennement installée au Zaïre dont elle fut expulsée en partie au début des années 70; d'autres communautés de commerçants sont installées au Congo-Brazzaville, au Sierra Leone, au Gabon, en Guinée. Leurs spécialités sont les tissus mais aussi l'or, les diamants, le trafic de devises. Commerce fragile

caractéristiques de la migration vers l'Europe que nous décrivons en 5.2. On trouve aussi un nombre assez important de femmes.

Sur les 364 immigrés de Diaguili installés à Dakar⁴⁸⁾ on trouve même une prédominance féminine (52%). Peut-être est-ce le signe de cette volonté d'autonomisation des migrants dont nous recherchons les prémisses dans le milieu d'origine, une manière de soustraire sa famille à l'autorité du kagumme, une manière aussi de mieux contrôler l'argent qui lui est envoyé ...

5.2. Les migrations vers l'Europe

Ces migrations concernent surtout les populations soninke et celles d'ethnies voisines dans la haute vallée du fleuve Sénégal. A nouveau toute appréciation quantitative apparaît problématique. En effet le nombre même de travailleurs africains n'est pas connu exactement et les appréciations varient du simple au double. Les plus sérieuses le situaient il y a quelques années à 60/70 000 personnes dont 40 à 50 000 Soninke et environ 10 000 Toucouleurs. Ces chiffres concernent cependant outre la Mauritanie, le Sénégal et le Mali. Si l'on pose une équivalence entre la part de population et celle de migration, la migration mauritanienne pourrait concerner environ 10 000 personnes. Cette migration nous l'avons vu concerne presque uniquement des hommes et même des hommes de plus en plus jeunes. Ces études menées à l'arrivée de la migration en France confirment que l'âge moyen des migrants diminue régulièrement. Debresson,⁴⁹⁾ citant les données

48) Samuel, M., Le prolétariat africain noir en France, Maspéro, Paris, 1978

49) Debresson, A., "Le travailleur soninke et toucouleur dans l'ouest parisien," Cahiers Ostrom, série Sciences Humaines XII.2.1975-189-208.

remariée en France.

Nous avons déjà souligné que le trait essentiel de ces migrations est leur caractère fortement structuré et en particulier l'organisation collective dans le milieu d'accueil. La prise en charge commence avec le voyage, pris en charge par un "grand frère", voire par un migrant ancien du village ou un commerçant; il sera remboursé lorsque le migrant aura trouvé du travail. L'un des anciens migrants rencontré à Sangué, le premier à avoir quitté le village en 1958 avait lui-même fait venir 7 personnes entre 1959 et 1962. Retourné en France pour un deuxième séjour après l'échec d'une tentative de commerce de bétail en 1969 (il reçut le billet d'un de ses amis) il a lui-même envoyé le billet à son neveu qui a été refoulé à l'entrée en France.

C'est la première étape de la prise en charge du jeune migrant. Celui-ci se dirige immédiatement vers l'un des trop célèbres foyers, "communauté de misère" ainsi que les appelle Debresson, souvent installés dans des taudis, voire des caves. Le migrant cherche à s'installer auprès de ses "grands frères" co-villageois ou parents. Ceux-ci en effet vont le prendre en charge jusqu'à ce qu'il ait trouvé du travail; il est logé, nourri et reçoit de l'argent qui lui est nécessaire pour trouver du travail.

L'organisation collective de l'habitat est facilitée par la constitution de ces noyaux villageois mais il peut exister d'autres types de regroupements qui débordent même les cadres ethniques.⁵⁰⁾ Le plus souvent le groupe constitue une caisse commune, souvent organisée au niveau villageois qui prendra en charge l'accueil des nouveaux migrants, l'organisation collective des repas, l'aide aux chômeurs, au besoin le rapatriement des

⁵⁰⁾ Debresson, p. 207

problèmes ne manquent pas, généralement liés à des détournements de fonds soit par les gestionnaires au départ, soit par ceux qui reçoivent l'argent, (en particulier s'il s'agit de commerçants qui tente de l'utiliser provisoirement pour son propre commerce).⁵¹⁾

Les migrants sont en France pour trouver un travail et le support collectif d'accueil est destiné avant tout à leur permettre cette quête difficile. Sans qualification, ayant souvent des difficultés d'expression en français, le migrant doit attendre longuement les documents qui lui permettront de travailler puis le travail lui-même. Les données qui suivent ont été recueillies avant que le chômage ne s'étende en France touchant en premier lieu les travailleurs immigrés. L'étude de Debresson sur l'exemple des travailleurs africains dans l'Ouest parisien réunit quelques uns des traits principaux de l'emploi :

- Il s'agit généralement de travaux non qualifiés, très instables avec un taux de turn-over dans les entreprises particulièrement important. Ainsi chez Renault le rythme de renouvellement de la main-d'oeuvre africaine s'établit comme suit en 1969:

| | | |
|----------------|----------------|-----|
| Janvier 1969 | 1ère quinzaine | 10% |
| | 2ème quinzaine | 5% |
| Février 1969 | | 10% |
| Avril-Mai 1969 | | 12% |
| Juin 1969 | | 5% |
| Juillet 1969 | | 7% |
| Septembre 1969 | | 5% |

85% des Africains restent moins de trois ans dans l'usine. Il s'agit la plupart du temps d'ouvriers spécialisés ou de man-

51) Samuel, op. cit, p. 200 présente plusieurs cas de ce genre

dans les foyers et par une réaction très vive à quelques cas particulièrement dramatiques (morts d'Aubervilliers par exemple). Dans le même temps la montée du chômage en France entraînait toute une série de mesures administratives (circulaires Fontanet, Dijoud, Stoleru, etc.) qui en aggravant les conditions d'accueil rendent de plus en plus difficiles l'insertion en France et l'obtention d'un travail. Les cas de refoulement à la frontière augmentent sans cesse. Le caractère clandestin et irrégulier de la présence de nombreux migrants rend plus précaire leurs conditions de vie et plus aigue leur exploitation.

Certes, la migration, à l'échelle du village, continue à rapporter relativement des sommes considérables et elle reste le projet de la quasi-totalité des jeunes mais au delà de l'armature rigide du milieu d'accueil se produit aussi une évolution profonde des comportements. Une part importante des gains est destinée à la promotion individuelle. Nous avons noté les quelques cas de réussite personnelle d'anciens migrants; ils ne sont pas la règle. L'avenir bouché de ce côté favorise une certaine prise de conscience de la pesanteur des hiérarchies et des clivages sociaux tant en France que dans le milieu d'origine. Cela s'exprime d'abord par une certaine méfiance vis-à-vis des orientations traditionnelles de la migration. A Sangué, 220 migrants sur 300 avaient cotisé pour la mosquée mais un certain nombre d'autres refusèrent par "individualisme". Samuel (1975) étudie plus particulièrement ces modalités de la contestation qui couve dans l'émigration africaine.

Il reste à craindre que toute forme d'évolution de la migration soit cependant bloquée dans l'immédiat par les restrictions de plus en plus drastiques que fait peser le gouvernement français sur toute émigration. Si cette restriction se confirme on

qui s'y sont constituées ont entraîné des mouvements migratoires importants (le dernier à la fin du 19ème siècle sous El Haj Umar).

La population maure a connu anciennement un mouvement de diaspora à travers l'Afrique Occidentale où elle a contribué à diffuser le modèle actuel de l'Islam confrérique.

Sous la colonisation cette diaspora s'est accentuée du fait de leur fonction commerciale favorisée par leur rôle de transporteurs (traite de l'arachide) et de producteurs de bétail. Le commerce s'est organisé dans le cadre de réseaux libéraux hiérarchisés assurant le financement et le crédit des entreprises commerciales.

La constitution à l'époque coloniale d'un pôle de développement économique au Sénégal (cultures d'exportation et essor urbain ancien) a suscité rapidement la migration de travailleurs mauritaniens vers les zones arachidières (navétanes) puis vers les villes. Les premières zones touchées ont été la Vallée du Fleuve, le Sud du Trarza et le Guidimakha. La cause immédiate de ces migrations est l'évolution des besoins monétaires du fait de leur extension (impôts, produits d'importations) et de la stagnation de la production commercialisable.

L'indépendance de la Mauritanie a favorisé une réorientation des mouvements migratoires à l'intérieur du territoire national (réseau de communication, constitution d'un marché national) accentuée par l'élargissement du marché national (création des villes minières dans le Nord du pays).

A partir des années soixantes ces mouvements migratoires ont connu une accélération très forte, conséquence de nouveaux facteurs structurels et conjoncturels.

L'exode rural croissant n'est pas seulement la conséquence de l'élargissement des besoins monétaires et de leur non-satisfaction; il correspond plus fondamentalement aux nouvelles structures économiques et sociales que met en place le colonialisme

(Nouakchott quadruple sa population en quelques années). Toutes les régions de la Mauritanie seront désormais concernées par le phénomène migratoire.

Les choix politiques effectués au lendemain de l'Indépendance, en particulier le choix de planification, n'ont pas été sans contribuer au développement de migrations du fait en particulier de la politique de "laissez-faire" dans le secteur rural adoptée lors du 1er plan.

Replaçant l'analyse, les conditions dans lesquelles se produisent les migrations dans le milieu de départ ont été étudiées. Il s'agit dans tous les cas d'un processus cumulatif, le développement des migrations, les transformations qu'elles induisent dans l'organisation économique et sociale contribuent à alimenter et à accélérer les processus migratoires.

Dans la société maure, les migrations concernent d'abord les hommes, les jeunes et en priorité les hassan ou les anciens dépendants haratine. Elles sont caractérisées par une forte mobilité dans le milieu d'implantation des migrants. Elles aboutissent rapidement à des migrations familiales et à de véritables transferts de population. La tradition culturelle de mobilité et la souplesse adaptative de l'organisation sociale, l'étendue des alternatives économiques (travail, commerce, religion) facilitent ce transfert de population. La sécheresse a renforcé cette tendance à une implantation urbaine des Maures. Cependant, les solidarités parentales, tribales, sectionnalistes se perpétuent en milieu urbain. Elles sont moins efficaces pour les populations haratine qui connaissent souvent de ce fait une rupture plus radicale avec le milieu d'origine.

Chez les Toucouleurs les migrations saisonnières ou temporaires, masculines, qui prédominaient jusqu'à la fin des années cinquantes ont été de plus en plus doublées de migrations fa-

Les migrations temporaires ou saisonnières impliquent un retour du migrant dans le milieu d'origine même lorsqu'elles s'effectuent au loin comme dans le cas des Soninke. Les revenus du migrant sont alors en partie utilisés pour leur réinsertion. Les (relativement) fortes rentrées d'argent dans les villages Soninke assurent la reproduction de leur société sur des bases monétaires en marquant les contradictions qui ont entraîné les migrations ("budget collectif villageois", mosquées, entraide accrue, etc.).

Il nous est apparu nécessaire de distinguer les migrations du phénomène de sédentarisation massive qu'ont connu les éleveurs Maures après la sécheresse. La sédentarisation reste liée au développement de la pratique de l'agriculture quoique certaines formes d'élevage (déplacements de faible amplitude, salariat) permettent la fixation. Dans certains cas où elle est liée exclusivement à la perte des troupeaux la sédentarisation peut cependant apparaître difficile à distinguer des migrations et de l'urbanisation.

La dernière décennie a été caractérisée par une migration orientée aussi vers des centres urbains secondaires dont le gonflement de la population a créé des problèmes majeurs (logement, eau, vivres). Une partie de la population en reste flottante, selon les saisons et les années et il est difficile d'apprécier l'évolution ultérieure de ce phénomène : retour en brousse ? départ vers les villes ?

Le développement du réseau de communications, plus particulièrement la construction de l'axe Nouakchott/Néma a des effets contradictoires sur la migration. Il favorise les mouvements sur Nouakchott dans l'immédiat mais on peut en attendre des retombées administratives, culturelles, économiques qui pourraient favoriser

sur la base desquelles se réorganise le milieu ethnique. Lorsque la migration devient familiale cette organisation ethnique fortement structurée continue à servir de support pour l'urbanisation.

Le dernier point traité concerne les migrations internationales qui, depuis deux décennies, prolongent les anciennes migrations régionales qui dépassaient les frontières coloniales.

Le mouvement de diaspora de la société Maure s'est accentué et élargi à l'échelle africaine. L'Islam et surtout le commerce restent les deux fonctions essentielles de cette migration.

Les très importantes migrations Toucouleurs vers le Sénégal continuent et touchent en partie les populations mauritaniennes. Les solidarités ethniques précédemment évoquées ont permis aux Toucouleurs, qui restent remarquablement groupés, de se créer une place spécifique à l'intérieur du Grand-Dakar.

Les migrations Soninke vers l'Europe sont les plus originales. Elles sont caractérisées par une organisation collective très forte qui a permis à ces travailleurs immigrés de s'adapter aux conditions de vie et de travail très difficiles en France. Les restrictions imposées par la politique d'immigration française rendent cependant de plus en plus aléatoire ce mouvement migratoire.

Nous n'avons pas essayé d'estimer quantitativement cette migration internationale car les données, même les mieux contrôlées (migrations vers la France), présentent de telles variations qu'elles rendent toute estimation impossible.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonte, P. "L'Emirat de l'Adrar après la Colonisation et la Dissidence de l'Emir Sidi Ahmed (1905-1932)" in: Cahiers d'Etudes Africaines, à paraître en 1981
- "La sécheresse des Années Soixante au Sahel. Transformation des Systèmes Pastoraux et Agricoles Sahéliens," Man and Drought, Genève, à paraître
- "Multinational Corporations and National Development : MIFERMA and Mauritania," in : Review of African Political Economy, 2, 1975 pp. 89 - 109
- "Pastors et Nomades - l'Exemple de la Mauritanie", Sécheresses et Famines au Sahel, ed; par J. Copans Maspéro, Paris, 1975, Tome III, pp. 63-86
- "Pastoral Production, Territorial Organisation and Kinship in Segmentary Lineage Societies", Social and Ecological Systems, ed; by P. Burnham and R.F. Allen, ASA, 18, Academic Press, London, 1979, pp. 203-204
- Boutillier, J.L. et al. La Moyenne Vallée du Sénégal, P.U.F., Paris, 1962
- Bradley, P. et al. Le Guidimakha Mauritanien - Diagnostic et Propositions d'Action, War and Want, London, 1977
- Charles, C.S. Islam and Social Order in Mauritania. A case study from the nineteenth century, Oxford, Studies in African Affairs, Clarendon Press, Oxford, 1973

- Leroi-Gourhan, A. Le Geste et la Parole, Albin Michel, 1963
- Marx, E. "The Tribe as a unit of Subsistence : Nomadic Pastoralism in the Middle East," in : American Anthropologist, 79,2,1977, pp. 343-363
- Nihan, G. et Jourdain, R. "Le secteur Non Structuré Moderne de Nouakchott", in : Revue Internationale du Travail, 177, n° 6, 1978
- Pitte, J.R. Nouakchott - Capitale de la Mauritanie, Thèse de 3è cycle, Sorbonne Paris, 1977
- Pollet, E. et Winter, G. La Société Soninke, (Dyahunu Mali), Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1971
- Richard, M.T. Afrique Occidentale Française, Berger-Levrault, Paris, 1956, P. 102
- Samuel, M. Le Proletariat Africain Noir en France, Maspéro, Paris, 1978
- Santoir, C.J. "L'Emigration Maure : Une Vocation Commerciale Affirmée", in : Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines XII,2, 1975, pp. 137-160
- La Région du Lac R'Kiz, ORSTOM, Dakar, Ronéo, 1973
- Sar, M. Louga et sa Région, Collection Init. et Etudes Africaines, 30, IFAN, Dakar, 1973
- Studies in West African Islamic History, 1. The Cultivators of Islam, ed. J.R. Willis, F. Cass, London, 1979
- Toupet, C. La Sédentarisation des Nomades en Mauritanie Centrale Sahélienne, Paris, 1977, Thèse présentée devant

23510

6

241 P.; BIBL TAB